

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

L'apport de Solidarités Nouvelles face au Chômage
au débat public de 1985 à 2010

par Solange Nuizière,
membre de Solidarités Nouvelles face au Chômage



Solidarités Nouvelles
face au Chômage

Association Loi de 1901 - 2, cité Bergère - 75009 Paris
01 42 47 13 41 - snc@snc.asso.fr - www.snc.asso.fr

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

L'apport de SNC au débat public de 1985 à 2010

INTRODUCTION	7
I. LE CONTEXTE	8
En toile de fond, le chômage de masse	8
Participer au débat public : une volonté des fondateurs de Solidarités Nouvelles face au Chômage	9
Tableau synoptique des interventions de Solidarités Nouvelles face au Chômage dans le débat public	10
II. HISTOIRE DE SNC	12
Trajectoires et rencontres	12
Jacques Delors	13
La révolution du temps choisi	14
Où l'on entend parler de Maurice Pagat	16
Les prémisses de SNC	17
Qui était le père Wrezinski ?	18
Comment SNC a démarré ?	18
Gérard Marle : aux côtés de Maurice Pagat	19
Premières participations de SNC au débat public	22
La dynamique de la participation de SNC au débat public et le rôle de Jean-Baptiste de Foucauld	22
Rappel des positions défendues par SNC	24
III. LES ACTIONS DE SNC DANS LE DEBAT PUBLIC	28
1. LES MANIFESTES ET LES APPELS	28
Le Premier Manifeste contre l'exclusion	28
Le Manifeste des entreprises contre l'exclusion	28
Le Manifeste européen des entreprises contre l'exclusion	28
Le réseau européen des entreprises pour la cohésion sociale	29
Le Manifeste "Des financiers s'engagent pour l'emploi et contre l'exclusion sociale"	29
Finance et emploi : engager le débat	30
Les Forum sur l'investissement socialement responsable	31
L'appel "L'Euro : une nouvelle impulsion pour la croissance, l'emploi et la cohésion sociale"	31
Ce qui existe encore aujourd'hui	32

Sommaire

2. LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/ ALERTE	32
L'UNIOPSS	32
Le Pacte contre l'exclusion de 1994/95	33
Rôle d'Alerte - et de SNC - dans l'élaboration de projets de loi	34
Le collectif "l'emploi pour tous"	34
Alerte et Solidarités Nouvelles face au Chômage / partenaires sociaux	36
Le point de vue de Jacques Rastoul sur cette période de construction du dialogue	37
Participation au Grenelle de l'insertion	39
Ce qui reste de ces actions	40
3. Le CNLE (Conseil national de lutte contre les exclusions)	40
4. EAPN : LE RESEAU EUROPEEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	
European Annti Poverty Network – EAPN	41
5. LE PLAN NATIONAL DE REFORME	42
6. LES VINGT ANS DE SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE EN 2005	43
7. LES COLLOQUES ORGANISES AVEC LE MNCP	43
Jean-François Yon	43
Le premier colloque	44
Le deuxième colloque	45
IV. LES THÈMES QUI SUSCITENT UNE PRISE DE POSITION DE SNC	46
Thèmes récents	46
Thèmes actuels	46
V. CONCLUSION : L'INFLUENCE DE SNC DANS LE DEBAT PUBLIC	48
Les limites	48
Les apports de SNC	48
La prise en compte de la réalité du chômage	48
Rôle joué dans la création des emplois aidés	49
Les relations avec les partenaires sociaux	49
ET MAINTENANT ?	51

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

**L'apport de Solidarités Nouvelles face au Chômage
au débat public de 1985 à 2010**

par Solange Nuizière,
membre de Solidarités Nouvelles face au Chômage

Introduction

Chaque année, plus de deux mille demandeurs d'emploi accompagnés sans limite de temps par plus de mille deux cent membres, organisés en une centaine de groupes de solidarité, répartis sur le territoire et dans des entreprises : Solidarités Nouvelles face au Chômage a su regrouper au fil des ans des citoyens désireux de s'engager concrètement pour construire du lien social.

L'accompagnement vers l'emploi est au cœur de la pratique des membres de SNC. Il en constitue le sens et le noyau dur. A cette pratique, les groupes ajoutent un outil puissant d'aide à la réinsertion, l'emploi de développement : un emploi sous contrat à durée déterminée dans une association permet à une personne au chômage depuis un certain temps de reprendre pied dans le monde du travail. Ces emplois sont financés par les membres de l'association qui mettent ainsi en œuvre le principe fondateur de SNC, le partage du temps et du revenu. Un troisième pilier fonde l'identité de SNC : la nécessité de peser dans le débat public pour y faire reconnaître les effets néfastes du chômage par la société et ses acteurs influents. Les informations venues du terrain offrent des arguments concrets à l'association dans ce type d'action.

SNC a été créée en 1985 par un petit groupe de personnes (dont Jean Baptiste de Foucauld, Patrick Boule et Laurence Cossé), engagées ensemble dans une démarche de recherche des interactions entre spiritualité et politique qui les a conduites à travailler sur des questions sociales. Ils font le constat que le chômage est un des principaux facteurs d'exclusion, ce dont la société commençait seulement à prendre conscience. Ils observent que les questions qui concernent les demandeurs d'emploi ont toujours eu du mal à trouver la place qui leur revient dans le débat public, aujourd'hui comme hier. Ils remarquent que le dialogue social concerne essentiellement les salariés et qu'il est très structuré, avec ses lieux de débat, ses partenaires, sa reconnaissance publique, sa dimension législative, puisqu'un certain nombre

de lois reprennent les accords interprofessionnels. Par ailleurs, les associations qui s'intéressent à l'accès à l'emploi ordinaire sont rares. Il a fallu des années de travail pour que le milieu associatif se rende compte que la perte d'emploi est une cause majeure d'accès à la pauvreté.

En ce qui concerne les associations de chômeurs qui ont le grand mérite d'exister, préoccupées par les questions de revenu, elles ne se positionnent pas spontanément sur les questions d'accès à l'emploi ordinaire.

SNC a donc eu une responsabilité particulière dans la prise en compte de ces questions par les acteurs sociaux, l'influence de l'association dépassant très largement son périmètre apparent. Aujourd'hui, à un moment où l'association grandit, où la dimension territoriale devient plus importante, où il va falloir trouver de nouveaux rôles et inventer de nouvelles formes de présence dans le débat public, les responsables de SNC ont souhaité que les étapes de l'histoire de son engagement soient consignées, afin d'en conserver la mémoire pour préparer l'avenir.

Nous reviendrons dans ce texte sur les circonstances précises de la création de SNC, le contexte dans lequel l'association est née, les personnes et les institutions qui ont joué un rôle tout au long de son histoire. Nous détaillerons les étapes et les contenus de l'engagement dans le débat public et la portée de ces actions.

Le texte fait une part importante aux fondateurs de SNC, mais également à quelques compagnons de route, dont le témoignage éclaire plus largement l'ensemble du paysage.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

I. LE CONTEXTE

SNC est née du travail d'un groupe de personnes, engagées dans les débats de leur époque et immergées dans les courants de pensée du milieu intellectuel auquel elles appartenaient. Nous replacerons les débuts de SNC et les travaux concernant le débat public dans leur contexte, en faisant un portrait des personnalités importantes pour l'histoire du mouvement et un rappel des courants de pensée de l'époque. En commençant par décrire la toile de fond sur laquelle SNC s'est construite : l'irruption du chômage de masse dès la fin des trente glorieuses.

En toile de fond, le chômage de masse

La création de l'ANPE en Juillet 1967 fait peu de bruit. Nous sommes dans une période de plein emploi, avec un chômage de friction qui touche 2% de la population active. Pour le gouvernement Pompidou, la création de cet établissement public ne vise qu'à dépoussiérer les bureaux des services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre (SETMO). L'ordonnance créant l'ANPE est signée par un jeune homme ambitieux, secrétaire d'État aux Affaires sociales : Jacques Chirac. L'agence se voit confier la prospection des emplois disponibles et le placement, mais aussi l'accueil et l'information des travailleurs, l'orientation vers la formation, l'établissement des statistiques du marché du travail...

Mais le monde change. Au milieu des années 70, avec la crise énergétique, le chômage se met à croître implacablement. Michel Albert remarque que les politiques, en France, font le choix du chômage non comme problème mais comme solution, avec un traitement qui achète la paix sociale, sans anticiper l'engrenage dans lequel ils se font piéger. La gauche voulait changer le monde et éradiquer le chômage. Elle n'y parvient pas.

Quatre décennies et plusieurs crises économiques

plus tard, le chômage de masse s'est installé. Il touche actuellement, selon les modes de calcul, entre 2,5 et 5 millions de Français. La précarité devient banale et la figure du "travailleur pauvre" fait son apparition.

Pôle Emploi est né, dans la douleur, de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC en 2009. Le parcours du combattant des chômeurs n'en paraît pas plus facile pour autant, et les employés du service public de l'emploi sont souvent au bord de la crise de nerfs, avec une pression continue et trop peu d'offres à proposer. Parallèlement, la société et ses acteurs ont pris conscience que le chômage est une des voies qui mènent vers l'exclusion, chemin long et pénible. L'image souvent négative des chômeurs évolue de manière plus favorable pendant les crises, mais ce n'est pas durable : encore et toujours, le chômage est un phénomène difficile, angoissant et qu'il est tentant de repousser tant que l'on n'est pas atteint soi-même.

En 2010, avec la plus grave crise économique que connaît le système, la montée du chômage continue, le nombre de chômeurs en fin de droits ne cesse d'augmenter. La gestion sociale des conséquences de cette crise est urgente. Le rôle de SNC est, malheureusement, plus actuel que jamais.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Participer au débat public : une volonté des fondateurs de SNC

La participation au débat public est dans les gènes de SNC. Elle a même été au cœur de la motivation de ses fondateurs. Pendant 25 ans, Patrick Boulte et Jean-Baptiste de Foucauld sont intervenus pour faire (re)connaître la réalité de ce que vivent les chômeurs et les précaires dans diverses tribunes, en France comme en Europe. Ils ont été sollicités, au nom de SNC ou en leur nom propre, parce qu'ils étaient parmi les rares à s'intéresser aux problèmes d'emploi. Depuis longtemps, des membres de l'association travaillent régulièrement sur ces questions, en élaborant des fiches pour garantir un langage commun. Un pôle dédié se réunit régulièrement pour rédiger des textes exposant leurs réflexions et leurs analyses afin de les porter dans les lieux de débat. Les responsables répondent à des consultations nationales, interviennent dans des colloques, écrivent des articles. L'association publie régulièrement des communiqués de presse.

La participation de SNC au débat public s'est déroulée dans le même temps, mais dans des lieux et avec des interlocuteurs différents. Pour mieux en comprendre le déroulement, nous traiterons de chacune des principales interventions de SNC (les manifestes, Alerte, etc.) dans leur continuité, sans perdre de vue qu'elles ont été simultanées. C'est pour mieux appréhender cette simultanéité et prendre la pleine mesure de l'investissement des responsables de l'association que nous proposons un tableau résumé de la chronologie des événements.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Tableau synoptique des interventions de SNC dans le débat public

ANNEE	CONTEXTE	SNC
1970		Création du groupe Spiritualité et Politique
1973	Jean-Baptiste de Foucauld entre à Échanges et Projets.	
1977	Rencontre avec Patrick Boulte.	
1980		Rédaction et publication de « La révolution du temps choisi » (Albin Michel).
1981	Élection de F.Mitterrand	
1982	La loi sur les 39 Heures. Maurice Pagat crée le syndicat des chômeurs et le mouvement Partage	La réflexion sur le temps choisi n'est pas pris en compte par le gouvernement
1984	Création du Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs	
1985		Fondation de SNC - conseils du Père Wrezinski.
1987	Rapport Wrezinski sur la pauvreté.	
1988	- Premiers États généraux du chômage et de l'emploi. - Lancement du RMI.	Tribune dans La Croix importante pour SNC
1990		
1992		
1993	Création de « Démocratie et spiritualité».	
1994	Le gouvernement s'engage pour une loi de cohésion sociale	
1995		
1996		
1997	Premier projet de loi contre l'exclusion.	
1998	Loi d'orientation de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.	
1999	Projet de loi sur la CMU.	
2000	Première évaluation de l'impact de la loi d'orientation de 1998 par ALERTE	
2004	Loi de programmation relative à la lutte contre l'exclusion (Borloo)	Participation aux 20 ans de l'appel de l'Abbé Pierre. Expo « pauvres de nous ». Objets chômage.
2005		Anniversaire des 20 ans de SNC.
2007		"Les demandeurs d'emploi s'invitent dans le dialogue social", colloque organisé par SNC et le MNCP
2008	Grenelle de l'insertion. Conférence de concertation sur le RSA.	
2009	Lancement de l'expérimentation du RSA.	Colloque : « la participation organisée des demandeurs d'emploi à Pôle emploi : bilan, enjeux et perspectives » - 18 mars
2010	Relance des Comités de liaison de Pôle emploi	Les groupes de solidarité commencent à participer avec des bénévoles et des personnes accompagnées

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Tableau synoptique des interventions de SNC dans le débat public

MANIFESTES et leur suite.	LES LIEUX D'ACTION/ALERTE, EAPN
	Commission de lutte contre la pauvreté
	SNC participe à la commission
« Manifeste contre l'exclusion »	
« Manifeste des entreprises contre l'exclusion »	Création du CNLE
	Campagne ALERTE – grande cause nationale
« Manifeste européen des entreprises pour la cohésion sociale »	Pacte contre la pauvreté et l'exclusion/Consultation des candidats. Réseau européen des entreprises pour la cohésion sociale
Manifeste « des financiers s'engagent pour l'emploi et contre l'exclusion. »	
« Finances et emploi : engager le débat », N° spécial de la revue « Échanges et Projets ».	
Manifeste : « L'euro, une nouvelle impulsion pour la croissance, l'emploi et la cohésion sociale »	Collectif informel : « l'emploi pour tous ».
	CNLE : Jean-Baptiste de Foucauld y siège comme personnalité qualifiée
	Alerte/EAPN : démarches pour la mise en place de plans nationaux de lutte contre l'exclusion.
	Groupe de travail collectif ALERTE et partenaires sociaux.
	CNLE : Patrick Boulte y est nommé comme personnalité qualifiée. Groupe de travail Alerte/partenaires sociaux sur l'accès à un emploi digne

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

II. HISTOIRE DE SNC

“On imagine toujours que le changement est le fait de grands ensembles collectifs, des partis, des syndicats. Mais dans le secteur associatif, les engagements individuels peuvent eux aussi être porteurs de changement. On ne peut pas mesurer l'impact de ce que l'on fait, il est inutile de vouloir mettre en place une stratégie et il est paralysant de mesurer ses propres forces à l'aune de son ambition. Mieux vaut faire confiance à l'événement et à ses propres intuitions : à partir du moment où l'on a foi dans une idée, l'important, c'est d'avancer, même sans visibilité.”

Patrick Boulte

Trajectoires et rencontres

Pour mieux comprendre l'histoire de SNC, il nous faut revenir sur les trajectoires des fondateurs de l'association et plus spécifiquement sur celles de Jean-Baptiste de Foucauld et de Patrick Boulte qui ont porté la parole de l'association dans le débat public, les circonstances de leur rencontre, l'origine et les motifs de leur engagement.

Au début des années 70, Jean Baptiste de Foucauld, jeune administrateur civil à la Direction du Trésor au Ministère des Finances crée avec quelques amis un petit groupe baptisé “Spiritualité et Politique”. Ce groupe inspiré par leur foi chrétienne cherche à vivre mieux, dans une perspective plus spirituelle. La règle de vie qu'ils se donnent est construite autour de l'idée de sens, de frugalité pour éviter le gaspillage, et de fraternité. Le groupe a un but politique : il aspire à ce que les valeurs humanistes imprègnent davantage l'exercice du pouvoir. Ses membres recherchent l'incarnation de ces aspirations encore vagues. Ensemble, ils écrivent un essai “Spiritualité et Politique”, qui n'a pas été publié.

Plus tard, le petit groupe organisera des réunions sous forme de déjeuners une fois par semaine, au sous-sol de la Madeleine, dans un restaurant où il tiendra table ouverte. Pendant plusieurs années, le groupe travaille avec un enthousiasme

contagieux, chacun restant dans l'anonymat (les articles ne sont jamais signés), reçoit des invités et des témoins parfois prestigieux, venus de tous les horizons, élabore ce qui doit devenir la première pierre de son action sur le monde politique : son essai sur **le temps choisi**, au sein d'Échanges et Projets.

Échanges et Projets est créée par Jacques Delors en 1973. Ce dernier a le sentiment que la France stagne, que beaucoup de réformes sont à faire et qu'il manque de propositions et d'idées. A cette époque, les clubs ont formé et nourri les dossiers de gens qui allaient se retrouver aux commandes. Jean-Baptiste y entre en même temps que plusieurs des membres de Spiritualité et Politique et se voit confier la prise en charge d'un groupe de réflexion sur “un projet de société”.

C'est à cette époque que Jean-Baptiste rencontre Patrick Boulte, qui est, depuis le début, vice-président de l'association. Sa trajectoire, moins connue publiquement que celle de Jean-Baptiste de Foucauld mérite qu'on s'y arrête.

Patrick a toujours été intéressé par les débats collectifs. Il aurait voulu faire Science Po mais il écoute son père, prépare une école d'ingénieur, dont il démissionne sans l'intégrer (c'était trop desséchant, dit-il), et entre à HEC. Un parcours qui le mène tout naturellement à être embauché dans de grandes entreprises. Dans la première

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

cependant, il n'est guère heureux, même si toutes les conditions sont réunies pour commencer une belle carrière : *"L'entreprise était installée dans un immeuble en verre. J'avais un patron fantastique, mais j'étais dans un aquarium devant un beau jardin. J'ai été pris de panique, je me suis dit : où est le monde ? Je m'étais mis dans l'idée d'aller me promener à la salle des pas perdus de la gare St Lazare, pour voir le monde. Mais ce n'était pas pratique. J'ai donc été là où, pour moi, se trouvait la vérité : rue St Guillaume. Dans la librairie en face de Sciences-Po, je suis tombé sur une revue, "Citoyens 60". Je suis allé sonner au siège de la revue. Ils m'ont invité à un week-end à la Pentecôte 65, pour un séminaire de deux jours à la maison des jeunes de Belleville. Jacques Delors était président de Citoyens 60. A l'époque, il était inconnu."*

Patrick postule plus tard à Échanges et Projets et entre dans ce club. En 1968, il quitte l'entreprise dans laquelle il travaille sous l'influence du grand bouleversement d'idées de la période et fait plusieurs passages dans d'autres postes, qu'il quitte, toujours volontairement. En 1976, il est au chômage, après ces turbulences professionnelles. L'expérience du chômage, sur laquelle il n'a guère envie de s'étendre, le marque profondément. Il décrit cette expérience destructrice : *"Il y avait une incompréhension et un jugement de l'entourage, une suspicion sur mes qualités, mon énergie. C'était très pesant, j'avais des doutes sur moi. Je me remettait en question, j'étais déstabilisé."*

Il prend alors une année sabbatique et en profite pour étudier la sociologie des organisations, avec Renaud Sainsaulieu, qu'il considère comme son maître. C'est ce maître qui donne une clé de lecture pour comprendre l'action opiniâtre de Patrick tout au long de ces années : *"Comme il le disait, je suis un "surcodeur polypode" ou un "marginal sécan". Polypode signifie qu'on a les pieds dans*

des univers différents, qu'on relie des univers dis-joints qui doivent se recouper, car les choses sont à traiter dans les deux univers à la fois. Ce n'est pas confortable, car on est marginal partout, dedans et dehors à la fois. J'ai eu cette position inconfortable, mais importante pour traiter ce qui n'est pas traité, relier l'économique et le social. C'est la position du passeur ou du traducteur." Le surcodeur polypode sera à l'œuvre pendant plus de vingt-cinq ans, cherchant à réconcilier l'économique et le social, les partenaires sociaux et les associations. D'autant plus que, comme il est difficile de travailler dans le domaine de la sociologie des organisations, celui qui l'intéresse vraiment, ses activités professionnelles passent au second plan et qu'il peut se consacrer à ses activités associatives, dont SNC.

Jacques Delors n'a pas eu d'impact direct sur la fondation de SNC, mais sa personnalité a beaucoup marqué les fondateurs de SNC. C'est pourquoi il nous semble intéressant de faire une pause dans le récit pour rappeler qui il est.

Jacques Delors

Ces notes s'appuient sur les Mémoires de Jacques Delors

Jacques Delors a connu plusieurs vies : d'origine modeste, avec de profondes racines rurales, il a, sa vie durant, réfléchi sur le sens et les finalités de l'activité économique. D'une orgueilleuse modestie, boulimique de travail et fils de la méritocratie républicaine, il eut une carrière exceptionnelle. Il fut, entre autres : employé à la Banque de France, syndicaliste, chef du service des affaires sociales au Commissariat général du Plan, promoteur de la Nouvelle Société de Chaban-Del-

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

mas, ministre de l'Économie, Président de la Commission européenne, candidat pressenti à la Présidence de la République. Mais il n'eut qu'une fidélité, celle de la morale de l'action.

Quel genre d'homme est Jacques Delors pour avoir exercé une influence aussi forte, bien au-delà du cercle naturel de ses sympathies politiques ? Pour le comprendre, écoutons ce qu'en dit Patrick Boulte : *"J'ai été estomaqué par Delors. Il avait un radar sur la société, il décrivait ce qu'elle allait devenir. Et il avait une liberté par rapport à son auditoire, dont l'idéologie était très prégnante : cathos de gauche, avec des gens très engagés, même financièrement, qui avaient une pensée bien structurée, dont il ne fallait pas sortir. Delors se décalait, sans lâcher son auditoire. J'ai trouvé ça extraordinaire."*

Engagé très jeune dans l'action collective, Delors participe aux activités de la Vie Nouvelle. Ce mouvement catholique est d'inspiration "personnaliste" soit, dit en d'autres termes et selon son fondateur, Emmanuel Mounier, un courant d'idées qui cherche une troisième voie humaniste entre le capitalisme libéral et le marxisme. Encore de mise aujourd'hui !

Le mouvement de la Vie Nouvelle, au sein duquel Jacques Delors devient rédacteur en chef de la revue Citoyens 60, jouera un rôle essentiel dans l'émergence de la deuxième gauche. Il s'agit toujours de renouveler les modèles de pensée et les structures pour permettre le développement d'une force sociale crédible, ni marxiste ni capitaliste. Les membres de la Vie Nouvelle se réunissent en petits groupes pour approfondir ensemble des thèmes variés, mêlant vie spirituelle, personnelle et citoyenne.

Le "social-delorisme" se caractérise par l'action concertée avec les partenaires sociaux pour faciliter les réformes. Le décroissement et le dialogue ; l'idée que mieux se connaître pour mieux

travailler ensemble permet de faire avancer les choses : c'est précisément sur ce modèle que SNC conduit son dialogue avec les partenaires sociaux. Le dialogue, l'action concertée, c'est aussi le mode de fonctionnement du Plan, cette "ardente obligation" affirmée par Charles de Gaulle, dont Jacques Delors fut chef du service des affaires sociales et Jean-Baptiste de Foucauld Commissaire.

Jean-Baptiste de Foucauld fut proche de Jacques Delors : il a travaillé à son cabinet au ministère de l'économie d'octobre 1982 à juillet 1984, et fréquenté son club, Échange et Projets, créé en 1973. Delors raconte : *"Nous avons choisi ce nom pour ce club, "Échange" parce que tout semblait verrouillé, et "Projets" pour exprimer notre volonté d'expérimenter et d'innover. Dès le début, les animateurs ont affirmé leur volonté de se maintenir en dehors d'une activité proprement partisane".* Le club organisait des "carrefours", où débattaient partisans et opposants d'une thèse, faisait appel à des experts, éditait une revue dont les thèmes sont toujours d'actualité : sécurité de l'emploi et progrès économique, pour une politique sociale des agglomérations, pour un statut des étrangers, le juge, l'enrichissement sans cause... Le club a également publié des livres, dont "la révolution du temps choisi" livre collectif, écrit sous la conduite de Jean-Baptiste de Foucauld et Laurence Cossé.

La révolution du temps choisi

Retour en arrière : nous sommes dans les années 76. Comme le souligne Jean-Baptiste : *"On cheminaît un peu durement dans cette époque de philosophie du soupçon, de gauche très dure, de programme commun. Progressivement, nous nous*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

sommes rendu compte qu'il y avait un problème d'accélération du temps. La machine économique n'arrive plus à produire ce qu'elle donne, l'excitation est permanente. Nous avons alors considéré la question du temps choisi comme un élément transversal aux problèmes qui se posaient à la société."

C'est donc dans ce contexte que Patrick, alors encore au chômage, s'inscrit à un groupe de travail du Club Échanges et Projets et y rencontre Jean-Baptiste. Rencontre qui décide d'une partie de ses futures orientations : il s'intègre au groupe d'amis, collabore à l'essai, et, comme les autres, travaille et lit beaucoup.

Le groupe travaille avec ardeur : *"Nous avons un rythme hebdomadaire et très intense"* se souvient Patrick. *"A partir de ce moment, ce que l'on fait ne devient pas une activité en plus, mais en constitue le cœur même. Ce n'est pas de l'amatourisme et cela suppose des impératifs"*. Certes, la démarche n'est pas toujours facile. Souvent, le dimanche après-midi, alors qu'il travaillait sur des sujets austères, Patrick se demandait pourquoi il ne sortirait pas profiter du printemps. Mais non, il se disait *"Bosse et tais-toi, tu ne sais pas ce que deviendra ce que tu es en train de faire."* De ces séances menées avec constance et sérieux, de ces consultations largement ouvertes sur la société civile va naître l'essai destiné à transmettre aux politiques le résultat de ce travail. *"La Révolution du temps choisi"* paraît en 1980. Le livre, dont l'auteur officiel est *"Echange et Projet"* et qui est préfacé par Jacques Delors est lancé à l'Hôtel Lutétia en présence de nombreuses personnalités. Le texte, apprécié par les spécialistes, plaide pour le droit des salariés à maîtriser leur temps de travail et à arbitrer entre temps de travail et niveau de revenu, dans une perspective de vie individuelle et collective différente, plus équilibrée, plus créative, plus solidaire. Les au-

teurs de *"La Révolution du temps choisi"* lient étroitement partage du travail et partage des revenus, tant dans l'approche individuelle que dans l'approche collective. Ils revendiquent un droit à l'utopie.

L'instant paraît idéal, puisque la gauche arrive au pouvoir, avec, dans ses bagages, les 110 mesures, dont celles qui impactent le temps de travail : les 35 heures, la retraite à 60 ans et la cinquième semaine de congés payés. Et l'espoir que le monde va changer.

Le premier gouvernement Mauroy se pare d'un ovni politique, le Ministère du Temps libre, dont André Henry qui venait de l'éducation nationale fut le premier et unique titulaire. Les contenus de la mission étaient flous et l'action du ministère plutôt improvisée. L'édifice est rapidement submergé par le chômage de masse et le ministère disparaît en 1983. Il en subsiste le chèque vacances.

En 1981 cependant, le petit groupe voit dans le ministère du Temps libre l'occasion de faire profiter les institutions politiques des fruits de son long travail. Mais la gauche ne manifeste aucun intérêt pour cette réflexion. Jean-Baptiste se souviendra toujours d'Henry : *"Il nous dit tout ça est intéressant, mais revenez nous voir dans quelques mois que je voie ce que je peux faire. Il n'a jamais rien fait. Ça a été une énorme déception."*

Dans ce contexte difficile, Jean-Baptiste de Foucauld et ses amis décident de trouver une autre façon de traduire leurs idées dans la réalité. Ils veulent passer de la parole aux actes. Le choix du combat est d'évidence : *"La question du chômage"*, précise Laurence Cossé, *"ce n'est pas nous qui l'avons choisie, elle a fait irruption à la fin des années 70, devenant un des problèmes majeurs qu'allait affronter la société. Et il y avait eu l'exemple de l'Abbé Pierre, qui préférait faire travailler les plus exclus plutôt que leur faire la*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

charité. Le grand combat de l'époque, après 68, était celui de la justice, et nous avons tenté de réconcilier ce combat et la proximité avec les personnes dans le besoin."

Certes, c'est un thème difficile. Pour Patrick, il n'est pas franchement attractif : *"Cela fait peur de s'intéresser à la désaffiliation. On se met du côté de la société qui ne fonctionne pas, et je n'étais pas stabilisé sur mes bases."* Mais Patrick "accroche son wagon" à la locomotive que représentait Jean-Baptiste, dont la présence et l'intensité de l'engagement compensent la fragilisation que constitue le seul fait de s'intéresser aux demandeurs d'emploi.

En effet, la modestie de Jean-Baptiste dût-elle en souffrir, son comportement impressionne et entraîne : *"ça me frappait beaucoup chez lui"* se souvient Patrick. *"Dans une conversation avec un tiers, il était toujours attentif à l'enjeu. Un jour de 14 juillet à l'Élysée, pendant la grand-messe, avec la presse, les buffets réputés, la mondanité, le m'as-tu-vu, il a croisé une députée. Il lui a parlé d'un point précis, complètement investi dans sa question, pas du tout dans la mondanité, et la députée s'est mise au diapason. C'est symptomatique de la capacité de concentration de certaines très rares personnes, une qualité de présence qui fait que ces gens, sans tapage, deviennent des maîtres. Et, il y a une telle confiance que l'on n'a pas besoin de réfléchir en permanence aux raisons de ce que l'on fait, on s'engage."*

Où l'on entend parler de Maurice Pagat

C'est à cette époque, en 1982, que Pagat fait irruption sur la scène médiatique. Il fut un compagnon de route de SNC et son histoire mérite d'être racontée

Les témoignages sur ce personnage flamboyant et controversé sont énoncés dans les mêmes termes, quelle que soit la personne qui s'exprime à son sujet. Au physique : une grosse tête, un coffre puissant, une voix de stentor dont il usait pour porter sa parole de tribun. Gérard Marle, un de nos témoins, raconte : *"Il savait parler, style tribun populaire à la Jaurès. Il savait parler du chômage, de la faim, de la solitude, de l'abandon et de la misère, parce qu'il les avait vécus. Il était aussi une ressource énorme d'intelligence, de réflexion originale."*

Il était difficile à vivre : grande gueule, colérique, révolté, cabotin, très mauvais gestionnaire, mais aussi homme de réseaux construits lors de la guerre d'Algérie et qui a su garder des fidélités tout au long de sa vie. Il était proche de Laurent Schwartz, de Claude Bourdet, qui ne l'ont jamais abandonné. Les témoins se souviennent d'une participation mémorable à l'émission connue de Michel Polac, dans laquelle il crevait l'écran. Pourtant il a souvent "tiré sur la corde". Il avait visiblement un "problème avec l'argent", réussissant à culpabiliser son entourage, jusqu'à lasser la patience de ceux qui lui ont été le plus fidèles. Maurice Pagat a connu le chômage et c'est alors qu'il a engagé son combat pour les chômeurs, sur le principe fondateur que personne n'est inemployable, mais que le système broie certains d'entre nous pour les rejeter dans l'exclusion. C'est Maurice Pagat qui a porté le sujet du chômage sur la place publique, et il a pu le porter en haut lieu grâce à ses réseaux. Il fédérait des personnes influentes autour de ses idées. Il a lancé le syndicat des chômeurs, réussi à créer les Maisons de chômeurs, lancé sa revue "Partage" où l'on trouve les textes nécessaires à ceux que préoccupent la question du chômage et dont on dit que Mitterrand y était abonné. Il a parcouru la France, donnant des dizaines de conférences.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Il a ouvert un centre à Bais, en Mayenne, une grande maison et des jardins dans lesquels il donnait du travail à des jeunes sans s'embarrasser de psychologie : *"En les faisant bosser, il estimait qu'ils se soigneraient comme ça"*.

Il est à l'origine du Mouvement National des Chômeurs et Précaires, même si le mouvement prend vite ses distances avec ce personnage incontrôlable, et il est l'un de ceux qui ont permis la création du RMI. Le mouvement a connu en 1985 un coup d'arrêt décidé en haut lieu à la suite d'un désordre difficile à accepter pour des institutions en place. Il s'installe en Dordogne, à Thiviers, dans une abbaye, qui lui a été donnée et il continue à organiser l'été des Etats Généraux du chômage où se retrouvent beaucoup de ceux qui s'intéressent d'une manière ou d'une autre au sujet. Plus tard, en 2009, quelques années après une campagne de calomnie et un procès pour harcèlement sexuel qui aboutit à un non-lieu, il termina sa vie relativement isolé, en rupture fréquente avec ses plus proches, mais continuant à publier chaque mois, avec l'aide du fidèle Francis Bois, la revue Partage, référence obligée en matière de chômage et d'exclusion : il a dérangé beaucoup de monde et en a payé le prix.

Maurice Pagat s'identifiait aux fous, aux héros, aux prophètes qui bousculent et dérangent en reculant les limites du raisonnable. Il laisse une œuvre fondamentale pour la reconnaissance des droits des chômeurs et des mesures concrètes directement issues du travail de toute une vie.

Les prémisses de SNC

Les membres du groupe ont commencé à réfléchir à ce que pourrait être une initiative de la société civile visant la création d'emplois nouveaux, sans risque de substitution à des emplois existants.

Les membres fondateurs de l'association sont issus pour certains du groupe Spiritualité et Politique, pour d'autres d'Échanges et Projets. Ils ont une longue pratique du travail en commun, se sont frottés au réel et en ont éprouvé les aspérités. Jean-Baptiste le souligne : *"On avait un apprentissage intérieur. Nous, quand on a créé SNC, on avait des années de maturation. Aujourd'hui, on dit aux gens, allez-y, mettez-vous ensemble, alors qu'ils n'ont peut-être pas ces années de préparation."*

Leur projet est toujours politique ; ils veulent pouvoir peser sur les décisions qui seront prises, mais, et Laurence Cossé le souligne, s'ils ont une passion pour la chose publique et une réelle volonté de s'engager, pour vivre l'idée que *"l'État, c'est moi"*, ils n'ont pas le désir du pouvoir. Ils veulent agir en utopistes sur le plan local et en réalistes sur le plan collectif des grands équilibres, conformément aux idées de la deuxième gauche. Il leur semble important dans cette perspective de recueillir les données du terrain pour renouveler, nourrir et relancer l'action collective.

La volonté de départ n'est pas de créer une association. Le groupe veut agir contre le chômage, mais les contenus de cette action restent flous. Ils posent d'emblée l'idée de rémunérer le travail d'une personne sans emploi, et d'alimenter une "cagnotte" dans ce but.

Laurence raconte : *"Au même moment, une de mes amies rencontre dans un square une femme, couturière de son métier, qui a des gros problèmes de travail et de logement. Le groupe décide de lui faire faire des travaux de couture. Ce faisant, on s'aperçoit qu'il n'y a pas création, mais déplacement d'emploi. Donc, il faut la payer à faire de la couture, mais pas pour nous, qui sommes solvables et pouvons le faire faire sur le marché du travail. C'est là qu'on envisage de trouver une association qui en ait besoin. Moi j'avais rencontré*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

le père Wrezinski que nous admirions pour son approche très politique des problèmes provoqués par la pauvreté. Nous l'avons invité pour en parler et ses conseils furent décisifs. Il nous conseille de limiter la durée des emplois que nous financerons, et de continuer à accompagner les gens que nous aidons pour trouver un emploi."

Qui était le père Wrezinski ?

(Nous nous inspirons ici de la biographie du père Wrezinski par Eugène Notermans, disponible sur le site d'ATD-Quart Monde).

Joseph Wrezinski est né pendant la grande guerre dans un foyer très pauvre, de parents tous deux immigrés. Après que son père, ne supportant plus la misère, eut regagné sa Pologne natale, sa mère est restée seule pour élever quatre enfants. De cette connaissance intime de l'extrême pauvreté, de la violence qui l'accompagne, du mépris dont souffrent ceux qui y vivent, Joseph se fit le porte-parole dans l'Église en devenant prêtre. A l'époque de la Mission de France, il part à la rencontre des plus pauvres, "comme s'il avait besoin d'eux pour saisir sa mission de prêtre" (Eugène Notermans).

Aumônier d'un camp de sans-logis de Noisy le Grand, il y éprouve un véritable choc. "Ce jour-là, je suis entré dans le malheur", écrira-t-il plus tard. "J'ai été hanté par l'idée que jamais ces familles ne sortiraient de la misère aussi longtemps qu'elles ne seraient pas accueillies dans leur ensemble, en tant que peuple, là où débattaient les autres hommes. Je me suis promis que si je restais, je ferais en sorte que ces familles puissent gravir les marches du Vatican, de L'Élysée, de l'ONU..."

En 1957, il crée le mouvement ATD Quart-Monde, recrutant des volontaires dans tous les milieux,

dont Geneviève de Gaulle, qui en sera la présidente pendant trente-sept ans. Ces volontaires se mettent à l'école des plus pauvres dont ils veulent apprendre ce qu'est l'homme. Le mouvement crée un institut de recherche, organise des colloques à l'Unesco, s'internationalise. En 1968, le Manifeste "un peuple parle" est rendu public. En 1980, se tient le premier séminaire du "forum permanent sur l'extrême pauvreté". En 1982, une pétition européenne est lancée pour dénoncer l'exclusion sociale et la misère comme violation des droits de l'homme. En 1987, cent mille personnes se rassemblent au Trocadéro, inaugurant ainsi la première journée du refus de la misère. Fidèle à la promesse qu'il s'était faite, le père Wrezinski rencontre trois présidents de la République, des responsables d'organisations internationales et le pape Jean-Paul II.

Membre du Conseil Économique et Social, il y écrit un rapport sur la pauvreté qui fait grand bruit et inspire le gouvernement pour une stratégie de lutte contre la pauvreté qui doit, selon ATD, s'inscrire dans la loi.

C'est au réalisme et au pragmatisme du père Wrezinski que SNC doit certains aspects de sa méthode et de son approche concrète et efficace de la solidarité avec les demandeurs d'emploi. C'est lui aussi qui conseille aux fondateurs de SNC de continuer à s'impliquer dans le débat public sur les questions de l'emploi et de l'insertion sociale, en même temps que dans l'action de terrain.

Comment SNC a démarré ?

La réflexion s'oriente alors vers la meilleure formule possible pour créer de l'emploi additionnel par une mise à disposition de demandeurs d'emploi, dans des associations qui n'ont pas les

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

moyens d'embaucher.

Dès le premier emploi, il est évident qu'il fallait l'inscrire dans la conformité avec le droit du travail. Les membres de la future association étudient l'approche des sociétés d'intérim et s'en inspirent. Cela n'avait rien d'évident : le dispositif existant pour fournir des revenus à ceux qui n'avaient pas ou n'avaient plus droit aux indemnités de chômage était celui des Travaux d'Utilité Collective. Or les TUC n'étaient pas effectués dans le cadre d'un contrat de travail et n'étaient donc pas rémunérés par un salaire soumis à cotisations sociales, mais procuraient un pécule, sans feuille de paie, sans acquisition de droits.

De ce point de vue, SNC a fait des contrats aidés sur fonds privés avant la lettre. Plus tard, cette pratique est devenue une norme.

C'est lorsqu'il s'est agi d'embaucher la couturière qu'il a fallu créer une association, et c'est un très gros travail : réfléchir aux statuts, peser chaque mot, définir l'objet social, les modalités de l'organisation.

Laurence Cossé explique les précautions prises : *“Nous avons pris garde d'avancer très lentement pour observer les effets de ce premier emploi, nous avons expérimenté, c'est à dire que nous avons énormément observé, réfléchi. On voulait savoir ce qu'elle allait devenir, on s'est occupés de son relogement, c'était fondamental, et, à ce moment, des membres sont partis et ont créé Solidarités Nouvelles pour le Logement. Les autres groupes sont montés en charge progressivement, et ceci était voulu et délibéré. Nous avons freiné des quatre fers pour ne pas croître trop vite et risquer des erreurs. Nous voulions avancer prudemment, contrôler la progression, au contraire de ce que faisait Action Contre la Faim - ACF, créé au même moment et qui a joué la stratégie inverse, avec un énorme lancement, beaucoup de*

publicité et d'argent. Nous avons eu deux propositions de publicitaires prêts à faire une campagne et nous avons refusé, parce qu'on se demandait comment on allait suivre, ce qu'on ferait de l'argent qui ne manquerait pas d'arriver, des demandeurs d'emploi en masse, qu'on ne saurait pas gérer.”

L'association continue à grandir lentement, jusqu'au jour où La Croix fait paraître un article de Laurence Cossé, avec un fort retentissement dans la hiérarchie catholique qui, jusque-là, comme d'ailleurs le reste de la société, n'avait pas encore perçu la dimension majeure du problème du chômage.

Un des premiers à s'y impliquer est un prêtre, Gérard Marle, un proche de Maurice Pagat.

Gérard Marle : aux côtés de Maurice Pagat

Nous faisons un détour dans l'histoire de la fondation de SNC pour nous intéresser au récit de Gérard Marle, que nous avons rencontré chez lui, dans l'appartement que trois Fils (comme se désignent les Fils de la Charité), partagent à la Grande Borne, cul-de-sac coincé entre des autoroutes au milieu de nulle part. L'église est un cube de béton orné de peintures murales ; si les fidèles sont peu nombreux, les messes rassemblent plus que les réunions du PCF ! Les Fils de la Charité est une congrégation fondée à Paris en 1918, par le Père Anizan, pour vivre au sein des milieux populaires et ouvriers des grandes villes. A la Grande Borne, les Fils sont connus et respectés. Il y a longtemps déjà que Gérard s'intéresse aux questions du chômage. Il se souvient de son premier contact avec les problèmes de l'emploi. Il vit alors à la Cité des 4000 à La Courneuve, avec trois prêtres ouvriers. Deux d'entre eux “tombent”

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

au chômage : *“L'un travaillait chez Brodard et Taupin, dans le “labeur” et il m'a inquiété, il était le seul à plein temps parmi nous. J'ai vu cet homme, tombé au chômage, entrer dans une profonde dépression. Pourtant, il avait une autre identité que celle de travailleur, il n'avait pas spécialement de gros problèmes d'argent, pas de famille à nourrir. Mais il était plus ouvrier que prêtre. Ça m'a beaucoup interrogé. Ces questions d'identité, de réflexions sur soi-même, d'estime de soi que l'on se pose dans cette situation m'ont frappé.”*

Au début des années 70, il vit à Clichy, où il rencontre, à une conférence du PS, un original un peu fou dénommé Pagat. Les deux hommes se retrouvent sur le terrain des idées et sur celui de la spiritualité : *“J'étais étudiant à l'époque. J'étudiais la philosophie politique et je faisais mon mémoire sur Karl Marx. Pagat était une bibliothèque ambulante. Il m'a donné à lire Hannah Arendt avant tout le monde. Il était aussi passionné des ordres religieux, il y voyait une créativité énorme et une grande proximité auprès des pauvres.”*

A l'arrivée de la gauche au pouvoir, porté par la dynamique de l'époque, Pagat lance l'association “syndicat des chômeurs” que Gérard soutient. À l'époque, la société se pose peu de questions, les politiques ne connaissent pas la réalité du chômage de longue durée, ni celle de la précarité avec les petits boulots qui s'enchaînent. Gérard souligne que même les syndicalistes ne la connaissent pas : *“Un jour, Pagat leur a fait une conférence, et eux prenaient des notes, ils ne savaient pas. Ce sont des syndicats de fonctionnaires et la question du chômage n'est pas la leur. C'est toujours le cas et c'est un des drames de la société française.”* Pagat est partout, fait

circuler des pétitions, mobilise un bon nombre d'intellectuels, occupe des ANPE, crée sa maison de chômeurs.

Cette époque d'effervescence est favorable à la prise en compte du mouvement. Un texte des Évêques de la Conférence Épiscopale “Pour de nouveaux modes de vie”, a un fort retentissement, et contribue à la prise de conscience.

Maurice Pagat avait besoin de fonds pour sa maison des chômeurs. Il sollicite Gérard Marle et quelques autres chrétiens, en affirmant que le chômage est aussi une question spirituelle, et qu'on ne pourra en sortir sans changer radicalement les comportements. Le CCSC, Comité chrétien de solidarité avec les chômeurs et les précaires va voir le jour, avec Paul Abela comme président, Gérard Marle comme trésorier, le Pasteur Marchand, ainsi que Francis Bois, compagnon de route de Pagat. Pour se lancer, l'association organise une conférence de presse avec quelques retombées.

Le CCSC avance quatre revendications :

- Contribuer à donner aux chômeurs et aux associations qui les représentent le moyen de faire entendre leur voix, en faisant reconnaître la représentativité des organisations de chômeurs, afin qu'elles puissent intervenir sur les questions qui les concernent.

- Un refus de la charité : des mesures qui vont dans le sens d'un partage des revenus et d'une plus grande justice sociale, tel que le minimum social garanti (à l'époque, le RMI n'existe pas).

- Le partage du travail et la réduction du temps de travail (fondé sur les études d'André Gorz).

- Le travail sur un secteur d'activité tiers qui ne relève, ni de l'État, ni de la compétence des entreprises, comme le milieu associatif.

De plus, et sur le plan pratique, le CCSC a édité

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

un outil qui se révèle fort utile, le répertoire des associations au service des chômeurs. C'était un outil réactualisé tous les deux ans, dont se servait y compris l'ANPE, car toutes les associations y étaient bien décrites dans leurs spécialités. Mais qui a disparu faute de financement pour l'actualiser.

Rapidement, le CCSC récolte beaucoup d'argent, 500 000 Francs de dons, suite à l'appel de La Croix, juste après la Conférence de presse : *"Le réseau des religieuses a beaucoup donné,"* se souvient Gérard Marle, *"peut être parce que je suis religieux moi-même, mais, surtout, parce qu'elles étaient plus au courant que tous les syndicalistes de la pauvreté et de la précarisation du monde populaire, de la déprime qui y régnait. Elles sont au courant et n'ont pas de hiérarchie dans l'institution de l'Église, elles n'ont pas de pouvoir et n'ont pas à ménager le pouvoir, donc on les laisse faire."*

La première maison de chômeurs est créée, *"dans l'esprit de l'anarcho-syndicalisme, à la Fernand Pelloutier"*, qui implique d'intervenir tout de suite. Trois mois plus tard, il y a plus de 70 maisons de chômeurs en France. Mais ces maisons se développent dans le plus grand désordre, elles sont très mal gérées par Maurice Pagat qui passe plus de temps à parler de cette initiative qu'à s'en occuper : *"Dès le début, le ver était dans le fruit. Moi, comme trésorier, je veillais à la bonne tenue des comptes, avec une comptabilité réelle, indispensable, dès lors qu'on recevait des subventions par le biais des contrats aidés"*, nous dit Gérard Marle.

Pas de gestion donc, mais un effet d'entraînement et une prolifération d'initiatives autour de ce mouvement. D'abord, un premier congrès. Dans la foulée, mais venant d'autres horizons, sont nées les associations intermédiaires, une sorte d'intérim pour les demandeurs d'emploi, venant s'ajou-

ter aux entreprises d'insertion qui avaient été créées auparavant avec l'aide des pouvoirs publics. Pagat lance encore le Mouvement National des Chômeurs et Précaires, qui va rapidement prendre son autonomie, puis, en 1989, les États généraux du chômage et de l'emploi, sur lesquels nous reviendrons, car ils ont été une tribune importante pour SNC.

La suite de l'aventure est plus sombre. Maurice Pagat et son mouvement ne plaisent pas au PS et certains désordres contribuent à précipiter une fin que Gérard Marle estime brutale et injuste : *"Après ce démarrage rapide, cette effervescence incontrôlable et incontrôlée, il y a très vite eu un coup d'arrêt. Cela a été très violent, nous avons été suspectés d'avoir détourné de l'argent, les arguments étaient minables, et, comme j'étais trésorier, je savais bien que ce n'était pas vrai. C'était difficile à vivre. J'ai soutenu Pagat à ce moment de crise."*

Miné par les échecs, Pagat se retire à Thiviers dans le Périgord, où il continue de faire travailler des chômeurs, parfois en prenant des libertés avec les règles ; Gérard Marle se brouille avec lui, mais il a la joie de le revoir quinze jours avant sa mort. Cette aventure, à la longue, a produit des fruits : La question du chômage s'installe dans le débat social. Le mouvement aura été un laboratoire d'idées sur le temps de travail, sur le Revenu Minimum d'Insertion, sur la Couverture Maladie Universelle, sur d'autres choses encore. Maurice Pagat est mort le 2 mars 2009 ; ses amis les plus proches l'ont accompagné à l'église, puis au carré des indigents à Thiviers. A ce moment de l'histoire sociale, pour contesté qu'il ait été, il a été l'homme qu'il fallait, à la bonne place et pour le temps qu'il fallait.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Premières participations de SNC au débat public

Après la création de SNC, Jean-Baptiste de Foucauld, qui avait travaillé avec la commission économique de l'Épiscopat, prend contact avec Maurice Pagat suite à une demande de l'Église, inquiète de certaines des dimensions du personnage et des mouvements un peu anarchiques qui l'entourent, et échaudée par les problèmes liés au Comité Chrétien contre la Faim et pour le Développement : *"L'Église pensait qu'il fallait que la CCSC vive en dehors de Maurice Pagat et m'a envoyé en émissaire pour en discuter avec lui."* Jean-Baptiste est séduit par le discours de Pagat, qui le sensibilise à la question de la représentation des chômeurs dont il n'avait pas pris conscience, question qui devient dès lors un des points d'ancrage de l'action de SNC dans le débat public.

SNC est une jeune association, qui manque de visibilité pour peser sur le débat public et Jean-Baptiste y voit une occasion : *"Je lui ai proposé un troc implicite : tu donnes de l'autonomie au CCSC, et il reprend tes idées. Avec nos moyens et nos réseaux, on en fait un lieu pour le mouvement Partage et pour la mobilisation de la société."* Pagat se met à distance et développe ses projets de son côté. Il lance ensuite la salve des États Généraux.

Les premiers États généraux des chômeurs et des précaires ont lieu en 1988 : c'est un succès, avec la présence de ministres, un public de 700 personnes et un début de mobilisation de la société civile. Même si, comme le fait remarquer Patrick Boulte, l'impact dans l'opinion n'a jamais été considérable et si la question du chômage est toujours restée marginale, ces États généraux ont été porteurs de développement pour SNC, qui se

fait mieux connaître. La notoriété de Jean-Baptiste, qui est devenu par ailleurs commissaire adjoint au Plan, augmente rapidement et il est amené à intervenir dans les colloques sur le thème de l'emploi.

La dynamique de la participation de SNC au débat public et le rôle de Jean-Baptiste de Foucauld

Pour la commodité de la lecture, nous avons traité chaque champ d'intervention de SNC dans le débat public dans sa continuité, au risque de perdre de vue la dynamique de cette participation. Nous la reprendrons brièvement ici.

La participation de l'association dans le débat public est liée à l'image et au statut de Jean-Baptiste de Foucauld, son premier président, à la puissance de travail et à l'esprit d'analyse de Patrick Boulte, son vice-président, et, plus tard, à l'engagement, à la capacité de communication et à l'énergie de Jessica Holc, sa déléguée générale pendant neuf ans. L'association a aussi profité de moments spécifiques, d'occasions particulières et favorables pour faire entendre son point de vue.

SNC est née en même temps que le mouvement de l'insertion par l'activité économique. Les années passant, on a parlé plus souvent d'insertion socioprofessionnelle, liant ainsi les domaines du social et de l'emploi et rendant plus poreuse la frontière entre les deux.

Le premier président de SNC a une place particulière dans le débat public en France. Il souligne que, dès lors que l'on s'empare sérieusement d'un problème, surtout s'il est très peu traité par

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

ailleurs, on devient vite une référence. Par ailleurs le groupe fondateur de SNC a travaillé trois ans en équipe, a rencontré des gens, noué des amitiés, édifié tout un réseau de relations. L'image se construit ensuite très vite.

Dès lors, Jean-Baptiste de Foucauld met cette audience au service de SNC, en même temps qu'il utilise l'expérience acquise dans l'association pour les actions menées à titre personnel ou professionnel. Il y a toujours eu une dynamique entre son action et celle de l'association. Lui-même ne sait pas toujours s'il s'exprime au nom de l'association ou en son nom propre : *“Lorsque j'étais au Plan, je suis resté conseiller au cabinet de Kouchner et je lui ai suggéré de faire un rapport sur la vie quotidienne des demandeurs d'emploi. Nous montons un groupe, allons dans une ANPE pour inventorier les problèmes de la vie quotidienne des demandeurs d'emploi, et nous produisons, grâce au rapporteur, Annie Ratouis, laquelle avait publié quelques années auparavant un livre sur son expérience de “28 mois au pays du chômage” un bon texte, avec 148 propositions. Était-ce SNC ? C'est difficile à dire ; je l'ai fait en mon nom avec une lettre de mission, mais je ne l'aurais jamais fait sans SNC. En accompagnant, on voit tous les problèmes mal réglés qui empoisonnent la vie des gens”.*

La période de construction du RMI, (loi promulguée en 1988), est une autre occasion pour Jean-Baptiste d'intervenir à la fois à titre personnel et grâce à SNC. Mais l'objectif visé n'a pas été atteint : *“Nous étions un peu dans l'opposition, nous voulions un dispositif plus “insertion” que “prestation”, et nous n'avons pas été entendus. Le travail que nous menions à SNC montrait bien qu'un dispositif basé sur des prestations ne serait pas la bonne solution. Je disais aussi qu'on allait trop*

vite, qu'il suffisait d'assouplir les conditions d'accès à l'allocation spécifique de solidarité pour donner un peu d'air aux gens et monter un RMI plus tourné vers l'insertion. Nous voulions généraliser la formule SNC, mais nous n'avons pas été assez forts ou pas assez adroits. L'esprit SNC a quand même irrigué le débat sur la mise en place du RMI, même si notre vision qualitative n'est pas passée.”

A partir de 1992, Jean-Baptiste de Foucauld est commissaire au Plan, ce qui le met dans une position privilégiée pour enrichir cet aller-retour entre ce qu'il apprend d'un côté et de l'autre : *“Pour le 11ème plan, on a tiré une salve de rapports. J'utilisais beaucoup ce que j'apprenais à SNC, grâce à quoi je pouvais enrichir ma vision par rapport à tous ceux qui parlaient d'emploi.”* Grâce à la visibilité acquise par son président, SNC est plus présent dans les débats, avec une tonalité spécifique “société civile”, et un positionnement singulier, qui se situe dans l'angle mort des interventions des associations de lutte contre l'exclusion et la pauvreté, parce que SNC défend l'accès à l'emploi. Depuis sa place, Jean-Baptiste connaît les discussions en cours dans les lieux de pouvoir, renvoie l'information à SNC, qui peut alors produire des positions extrêmement argumentées et solides. Les institutions qui cherchent des intervenants qualifiés sollicitent SNC, qui devient un interlocuteur de référence sur ces questions. C'est, entre autres, une raison pour laquelle l'association est amenée à siéger à la commission de lutte contre la pauvreté, qui a pris, par la suite, le nom de collectif Alerte, aux côtés d'associations plus anciennes et plus importantes. SNC a, dès lors, participé à toutes les actions d'Alerte : le pacte contre l'exclusion en 1994, la réflexion sur la Loi de lutte contre les exclusions de 1998 et, plus tard, en 2004, la confé-

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

rence de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, puis le Grenelle de l'insertion en 2008, sans parler du dialogue avec les partenaires sociaux qui se construit peu à peu.

Rappel des positions défendues par SNC

SNC travaille sur deux fronts : ses membres aident les chômeurs au quotidien en reconstruisant du lien social là où le chômage le détruit, et l'association s'appuie sur ce travail de terrain pour les défendre, en faisant remonter l'information sur les réalités qu'ils affrontent, pour peser sur les décisions législatives. C'est cet aller et retour constant entre le terrain et les structures qui marque la singularité de l'association.

Les motifs et les principes de ce combat ainsi que des pistes d'action sont clairement explicités dans un texte important : "une citoyenneté pour les chômeurs", paru d'abord dans *Partage*, puis en 1992 dans la revue *Droit Social* sous la plume de Jean-Baptiste de Foucauld, mais qui a bénéficié des remarques critiques et constructives de Maurice Pagat, Gérard Marle et Francis Bois. Nous reproduisons ici des extraits de ce texte qu'on peut lire dans son intégralité sur le site de l'association :

"On réfléchit peu à la situation des chômeurs dans notre société. Cela ne fait partie, ni du débat politique, ni du débat social. Et, pourtant, près de 10% de la population active est au chômage, pour une durée de plus d'un an en moyenne ; en raison de la précarité de certains emplois et du phénomène de chômage récurrent qui en résulte, de nombreuses personnes connaissent à plusieurs reprises ou chroniquement le chômage ; il y a, en permanence dans notre société, près de trois fois plus de demandeurs d'emploi que d'agricul-

teurs, presque autant que de fonctionnaires. Qui niera que nous ne sommes pas loin d'une catégorie sociale d'un genre spécial, fut-elle transitoire et temporaire ? Qui niera qu'il y a là un problème dont une démocratie ne peut se désintéresser ? Il faut donc poser franchement, en dehors de toute idée reçue, la question de la place des demandeurs d'emploi dans la société française.

Mais il faut aussi la poser de façon originale, puisque la question est elle-même très particulière. Et on ne peut le faire efficacement qu'à partir de la situation concrète des demandeurs d'emploi, telle du moins que nous pouvons l'appréhender.

Passer du silence à la parole sur le chômage, à condition que cette parole soit vraie et portée par les intéressés. Donner aux demandeurs d'emploi de plus grandes possibilités d'expression, aussi bien dans les organisations syndicales que dans les associations où ils se regroupent ou qui les aident. Favoriser enfin un véritable partenariat aussi bien économique que social : telles sont aujourd'hui les pistes qu'il faut explorer pour changer en profondeur nos comportements individuels et collectifs.

Dans notre société, aujourd'hui, les demandeurs d'emploi sont réduits au silence. Ils le sont, d'abord, par le simple fait que des possibilités d'expression leur sont retirées : salariés, ils pouvaient intervenir auprès de leur hiérarchie, actionner leur délégué du personnel ou leur responsable syndical ; demandeurs d'emploi, ils n'ont plus ces moyens ; ils deviennent usagers du service public de l'emploi, sujets plus que partenaires, sujets isolés sans véritable mandataire ou médiateur.

Ils sont réduits au silence, de façon plus insidieuse, par leur entourage, lorsqu'il y en a un. Ils sont réduits au silence enfin, et c'est sans doute

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

le plus grave, par eux-mêmes. Parce que le chômage, surtout s'il dure, véhicule avec lui un sentiment de culpabilité personnelle qu'il est extrêmement difficile de surmonter. Au fur et à mesure que le chômage se prolonge, que le budget se réduit, que l'identité se dérobe, les liens sociaux se distendent, la présence de l'autre devient plus difficile à supporter, la parole plus rare.

Si l'on insiste sur ces aspects, c'est qu'ils ont, toute morale mise à part, des effets sociaux dévastateurs. Au niveau individuel, le demandeur d'emploi de longue durée porte une charge trop lourde pour lui, qu'il ne peut plus répartir et transférer sur d'autres. Au niveau de la société civile, l'absence de parole sur le chômage rend celui-ci invisible, car rien, sinon la parole dite, ne distingue un chômeur d'un non-chômeur ; du coup, les comportements corporatistes, égoïstes ou négligents ne sont pas freinés, tandis qu'un imaginaire simplificateur se met en place : les chômeurs sont responsables de leur chômage.

Au niveau de la collectivité enfin, le chômage est traité comme un phénomène statistique ou médiatique, qui relève de politiques appropriées, dont on sait les limites.

La parole sur le chômage fait aujourd'hui partie de cette thérapie collective dont la société française a besoin. À condition que la parole soit vraie, car rien n'est pire que la parole imaginaire sur le chômage ou que la parole médiatique, lorsqu'elle oscille entre le misérabilisme et l'émotion, en fonction des variations statistiques du chômage.

À condition, en un mot, que cette parole soit portée par les chômeurs et par leur entourage immédiat, dans leur vie quotidienne.

Cette réintégration du chômage dans la vie quotidienne est une nécessité éthique et culturelle.

Cependant, pour franchir une telle étape et atteindre un objectif ambitieux, il faut évidemment plus qu'une parole active. Il faut trouver une forme d'expression, un ou des mécanismes appropriés de représentation des demandeurs d'emploi dans la société.

Cette question est posée pour des raisons à la fois pratiques et éthiques, car il n'est pas normal que, dans une démocratie, la représentation d'une population particulière, en proie à de considérables difficultés, ne soit pas mieux assurée. Mais s'il en est ainsi, c'est bien que des obstacles particuliers se présentent, dont il convient de prendre l'exacte mesure. Les débats, quand il y en a, tournent principalement autour de trois questions qu'il convient d'explicitier :

- Les demandeurs d'emploi appartiennent potentiellement au monde du travail et n'ont donc nul besoin de représentation spécifique.

Dans cette conception, c'est aux syndicats de représenter les demandeurs d'emploi. On ajoute que c'est d'ailleurs ce qu'ils font, en discutant avec le patronat pour gérer le régime d'indemnisation du chômage de l'UNEDIC, ou en siégeant au conseil d'administration de l'ANPE. Il n'y a donc pas lieu de prévoir des mécanismes supplémentaires de représentation.

Il est difficile au syndicalisme français, actuellement du moins, de concilier de façon satisfaisante les intérêts des salariés et ceux des chômeurs. Ceux des premiers seront mécaniquement privilégiés par rapport à ceux des seconds. Il s'agit là d'une constatation plus que d'une critique. On peut en déduire qu'il y aurait lieu de réfléchir davantage qu'on ne l'a fait aux moyens d'associer davantage les demandeurs d'emploi au mouvement syndical, et de faire des propositions à cet égard.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

- Ils constituent un groupe social transitoire, qu'il n'y a pas lieu d'organiser en tant que tel.

Le chômage n'est pas une profession, c'est un état qui doit être aussi transitoire que possible. Ce n'est pas "malgré" le caractère temporaire et anémique du chômage que les demandeurs d'emploi doivent être représentés, mais précisément en raison de ce caractère anémique. Un demandeur d'emploi est atteint dans la profondeur de son être social.

Plus il résiste à cette atteinte, plus celle-ci a des chances d'être transitoire. Plus il est affecté, seul, sans réaction, plus celle-ci risque d'être durable. De ce point de vue, l'expression et la représentation constituent un moyen de réduire le traumatisme et de le surmonter.

- Dispersés dans la société, ne formant pas un groupe homogène, ils sont impossibles à représenter.

Les demandeurs d'emploi sont le plus souvent dispersés au sein de la société, invisibles et cachés. Le travail rassemble des personnes et leur fournit des intérêts communs, le chômage les disperse. Cela d'autant plus que les chômeurs constituent un groupe social très hétérogène. Et de fait, les demandeurs d'emploi ont une faible propension à se regrouper. De façon générale, la vie sociale autre que familiale des demandeurs d'emploi se réduit, le surcroît de temps libre non voulu étant vécu comme un temps mort ou comme un temps contraint et non maîtrisable de recherche d'emploi.

Cette situation, à l'évidence, rend difficile la transposition du phénomène syndical dans le monde du chômage. Mais rien n'empêche les chômeurs de se regrouper selon le mode associatif. L'asso-

ciation est précisément l'institution qui permet à des personnes à la fois différentes et dispersées, mais unies par des valeurs ou une situation commune, de se regrouper.

- Pour renverser la tendance naturelle qui fait que les chômeurs se dispersent là où il faudrait s'unir, il convient d'imaginer un dispositif innovant et suffisamment puissant pour qu'ils soient fortement incités à participer aux activités syndicales ou associatives de leur choix et propre à favoriser leur accueil au sein de ces structures. C'est assez logiquement à un dispositif d'ordre financier que l'on est conduit.

Il s'agirait de tenter l'expérience suivante. Les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE depuis plus de quatre mois se verraient remettre un chèque syndical ou associatif qui pourrait être utilisé (et exclusivement utilisé) pour cotiser à un syndicat ou à une association de leur choix. Ce chèque serait financé par l'État et les partenaires sociaux selon des modalités à définir.

Le but serait à la fois d'aider les demandeurs d'emploi à adhérer à des organisations pouvant les représenter dans la vie sociale, et de susciter, de la part des organisations existantes (ou d'organisations nouvelles qui se créeraient), des initiatives pour les accueillir, les aider et répondre à leurs besoins. En laissant aux intéressés le libre choix de leur organisme d'accueil, on renforce leur citoyenneté.

- Pour permettre aux demandeurs d'emploi de mieux exprimer et faire connaître leurs points de vue, et aux décideurs de mieux intégrer ce point de vue parmi les problématiques prises en compte, il serait bon de faire participer des représentants de demandeurs d'emploi à diverses instances qui traitent de problèmes les concernant.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

- Enfin il serait utile de réfléchir à organiser la consultation systématique des usagers, qui s'impose dans deux domaines : d'une part, l'élaboration des mesures en faveur de l'emploi, qui sont principalement le fait du Gouvernement, et qui tiennent rarement compte du point de vue des usagers. Les logiques administratives aboutissent facilement à des dysfonctionnements qu'une meilleure prise en compte du souci de l'utilisateur permettrait sans doute d'éviter. D'autre part, dans la gestion courante du service public de l'emploi notamment (mais pas seulement) aux échelons de base.

À l'évidence, la question de la place des demandeurs d'emploi dans la société, leur degré réel de citoyenneté se pose aujourd'hui sous un angle nouveau et doit trouver des solutions neuves.

Le but de cette réflexion est de lancer le débat afin que les orientations et solutions proposées puissent être progressivement affinées et approfondies dans un cadre aussi consensuel que possible, afin que cette société de solidarité que nous appelons de nos vœux entre davantage dans les faits.”

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

III. LES ACTIONS DE SNC DANS LE DEBAT PUBLIC

1. LES MANIFESTES ET LES APPELS

Souvent accompagnée par Maurice Pagat, parfois dans le cadre et avec l'appui d'Echange et Projets, parfois seule, SNC a choisi, dans les années quatre-vingt-dix, de lancer des Manifestes pour sensibiliser les milieux concernés aux effets contre-productifs du fonctionnement de l'économie de marché. Cette action, décrite ci-dessous, est le fruit du travail parfois difficile, souvent fructueux, essentiellement mené par Patrick Boulte et Jean-Baptiste de Foucauld. Ce qui frappe à la lecture du contenu de ces textes, c'est leur inoxydable actualité.

LE PREMIER MANIFESTE CONTRE L'EXCLUSION

Après le succès obtenu par les premiers États généraux des chômeurs et des précaires en 1988, Jean-Baptiste de Foucauld et Maurice Pagat estiment que le moment est bien choisi pour lancer un manifeste contre l'exclusion. L'idée est de réveiller une opinion endormie par la brève embellie sur l'emploi survenue à la fin des années quatre-vingt. La préparation du texte réunit diverses associations et chercheurs et constitue une nouvelle occasion d'élargir le réseau de SNC. Le texte, lancé en 1989, recueille 2000 signatures.

LE MANIFESTE DES ENTREPRISES CONTRE L'EXCLUSION

Jean-Baptiste de Foucauld, constatant que le Manifeste recueille peu de signatures de représentants d'entreprise, lance l'idée d'un Manifeste des entreprises contre l'exclusion avec un contenu plus adapté. Ce qui laisse Patrick Boulte perplexe : *"Je ne voyais pas des chefs d'entreprise signer un Manifeste contre l'exclusion. Mais, d'un autre*

côté, je connaissais la qualité de son radar, et, s'il en avait l'idée, ça valait la peine d'essayer"

Le texte du Manifeste des entreprises contre l'exclusion est rédigé dans le courant de 1991 par un groupe de travail réunissant dans les locaux d'Echange et Projets des dirigeants et anciens dirigeants d'entreprise, autour de Jean-Baptiste de Foucauld et de Patrick Boulte. Ce texte insiste sur le caractère excluant de certaines méthodes de gestion des Ressources humaines. Près de deux cents signatures sont recueillies, dont la moitié émanent de responsables de structures d'insertion, désireux de voir les entreprises s'ouvrir davantage aux personnes qu'ils aident. L'autre moitié provient de chefs d'entreprises de toutes tailles. Ils sont peu habitués à ce genre de démarche, parfois soucieux de ne pas donner une arme contre eux aux syndicats. Le magazine *L'Expansion* accepte de publier le Manifeste, à condition qu'il recueille une dizaine de signatures à fort impact, *"Autre chose que des retraités ou des responsables d'entreprises d'insertion"*. Jean-Baptiste de Foucauld, qui était alors commissaire adjoint au plan, avait l'occasion de rencontrer des chefs d'entreprise. Patrick Boulte se mobilise également, se heurte parfois à des refus, mais les signatures sont récoltées, et le Manifeste paraît dans *L'Expansion* en novembre 1992. Grâce au dynamisme d'une attachée de presse au chômage, embauchée à titre temporaire pour la cause, de nombreux journaux font écho à ce texte, en relatant les initiatives prises à l'époque par nombre d'entreprises pour prévenir l'exclusion et pour favoriser l'insertion de personnes en difficulté.

LE MANIFESTE EUROPÉEN DES ENTREPRISES CONTRE L'EXCLUSION

En 1993, lors d'une conférence à Copenhague sur

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

l'exclusion, Jacques Delors lance l'idée d'un Manifeste européen des entreprises contre l'exclusion dans la suite de l'initiative française. A mi-94, Patrick Boulte rejoint à Bruxelles, comme représentant du Manifeste français, un groupe qui travaillait à la rédaction du Manifeste européen. Jacques Delors s'est adressé à des entreprises amies qui ont délégué leur DRH pour travailler au texte qu'il rend public en Janvier 1995, depuis la salle de la Commission européenne à Bruxelles, entouré du Commissaire Padraig Flynn et d'une vingtaine de chefs d'entreprise, dont deux français, Paul Dubrulle, co-président du groupe ACCOR, et Bernard Porte, Président du Conseil de Surveillance de Bayard Presse. Ces deux entreprises françaises seront rejointes par d'autres ultérieurement : la Caisse des Dépôts et Consignations, EDF, France Télécom, Danone, L'Oréal, Groupe Casino, Carrefour...

De leur côté, les signataires du Manifeste français sont réunis en décembre 1993, lors d'une journée, organisée au Théâtre des Champs-Élysées, grâce à Philippe Lagayette, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations. La journée est marquante, avec des tables rondes qui traitent de thèmes comme "la solidarité salariale pour l'emploi", avec le témoignage de responsables d'entreprises citant des cas où des accords de report de salaire ont permis d'éviter des licenciements. *"C'était solide et concret"* se souvient Patrick, *"pas des discussions de salon. Il y a eu des témoignages extraordinaires. C'était une époque où ces idées étaient dans l'air et où des chefs d'entreprises prenaient des risques, s'engageaient vraiment, avec des actes. Mais ils n'ont pas toujours été compris, eux par leurs actionnaires, leurs délégués par leur syndicat ; les uns et les autres se sont parfois trouvés en difficulté."*

LE RÉSEAU EUROPÉEN DES ENTREPRISES

POUR LA COHÉSION SOCIALE

Le réseau européen des entreprises pour la cohésion sociale (EBNSC) se crée à la suite du lancement du Manifeste européen des entreprises, pour le promouvoir.

Un groupe de travail, animé par Patrick Boulte, est créé, dans le cadre de ce réseau européen, avec mission de creuser plusieurs thèmes : celui de l'accès des PME aux sources de financement, celui de l'accès aux services bancaires pour les personnes en difficulté, celui de l'investissement socialement responsable.

Ce réseau existe aujourd'hui sous le nom de Corporate Social Responsibility Europe.

LE MANIFESTE "DES FINANCIERS S'ENGAGENT

POUR L'EMPLOI ET CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE"

Devant les résultats de ces initiatives, ceux qui en ont été à l'origine envisagent d'étendre le principe du Manifeste aux syndicats, mais le projet n'aboutira qu'à un numéro de la revue *Echange et Projets*, "Syndicalisme et exclusion".

Puis, devant les réticences des actionnaires rapportées par les chefs d'entreprise à des opérations visant la sauvegarde de l'emploi, Patrick Boulte pense à essayer de convaincre les investisseurs de s'engager eux aussi. Plus simple à dire qu'à faire ! Si à l'époque, un courant de personnes commence à s'engager dans la RSE, en revanche, dans l'univers financier, c'était presque le désert. Pour commencer, il s'agit d'identifier des financiers susceptibles de s'intéresser à la gestion des ressources humaines comme facteur de développement durable et de pérennité des entreprises dans lesquelles ils investissent. A l'analyse, la cible doit se trouver parmi les financiers ayant des

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

horizons d'investissement à long terme. D'où l'idée de s'adresser d'abord à des gérants de patrimoine de sociétés d'assurance. Patrick, prend son bâton de pèlerin et va sonner aux portes, celles en particulier des gestionnaires de fonds de compagnies d'assurance, qui, en principe, tiennent à la solidité des entreprises dans lesquelles ils investissent. Il essaie également de voir des agences de notation, qui, si elles notent des emprunteurs sur une durée de 20 ans, doivent s'intéresser à autre chose qu'à ce qui va se passer dans le trimestre qui suit.

Patrick garde de ces démarches un souvenir précis : *"Ça a été épouvantablement laborieux. J'ai entendu beaucoup de langue de bois, j'ai vu de la schizophrénie. Certains étaient intéressés par l'idée, mais c'était complètement déconnecté de leur pratique. Dans les compagnies d'assurances, j'ai entendu des théories insipides, un discours tout fait, récités les yeux dans le vide : saisissant !"* Il songe un moment à abandonner, mais, encouragé par Jean-Baptiste, qui réunit un comité de pilotage, il s'obstine. Le manifeste finit par être lancé en 1996, publié dans Les Échos et, même, par un annuaire de gérants de fonds, celui de Véga Finances. Un colloque sur les thèmes traités dans le manifeste est organisé la même année.

Dans ses démarches, Patrick rencontre la Sœur Nicole Reille. Dans les années 70, cette religieuse devient économiste de sa congrégation. Face au déclin de vocations qui sévit dans l'Église d'Europe, les religieuses doivent assurer leur retraite et, pour cela, placer de l'argent en bourse. Mais, quand Nicole Reille parle des fonds de pensions à ses sœurs d'Amérique du Sud, ces dernières n'en reviennent pas : *"Quoi ? Vous placez de l'argent dans les multinationales qui sont en train de nous exploiter ?"* Ce jour-là, l'idée d'investir

éthiquement va bientôt germer et prendre corps avec l'association Éthique et Investissement qui rencontre des entreprises deux ou trois fois par an, pour les interroger sur leurs pratiques, y compris sociales. Une initiative de "bonnes sœurs" à l'origine d'une véritable révolution dans le Landerneau de la finance ! La sœur Nicole est une figure, elle n'a peur de personne et ne pratique pas la langue de bois. *"En 96, elle est venue à notre colloque",* se souvient Patrick. *"C'était cocasse de la voir, avec son look de bonne sœur et son petit chandail tricoté, interpeller les financiers, les banquiers et Francis Mer. Elle leur a dit qu'elle en avait assez de devoir traverser l'Atlantique pour rencontrer des gens qui comprenaient ce qu'elle racontait. C'était une experte ; elle a été précurseur dans le domaine des fonds éthiques."*

FINANCE ET EMPLOI : ENGAGER LE DÉBAT

SNC publie en octobre 1997, peu après la publication du Manifeste des financiers, un cahier *"Finance et emploi, engager le débat"*, sous jaquette Échange et Projets, mais financé par le réseau européen des entreprises pour la cohésion sociale. L'idée de départ de ce travail est de montrer comment les pratiques financières pouvaient avoir un impact sur l'emploi et donc sur la cohésion sociale. Le cahier a demandé énormément de travail, de conviction et de pertinence des contributions. Les thèmes traités sont les suivants :

- la finance et la création d'emploi par le financement de la création et du développement des entreprises ;
- la finance et la prévention de la destruction d'emploi par la mise en œuvre des systèmes d'alerte (mais, là, un article rédigé par un commissaire aux comptes, fut interdit de parution par la profession ; l'affaire Enron n'était pas en-

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

core passée par là !) ;

- la conjonction sur longue période entre les intérêts des salariés et ceux des investisseurs, avec un article sur les entreprises patrimoniales et un article sur la gestion de l'épargne salariale aux États-Unis ;

- l'impact de la gestion des ressources humaines sur les performances des entreprises ;

- la prise en considération des critères sociaux dans les critères d'investissement éthique.

Ce cahier de 80 pages, diffusé, à 2000 exemplaires, a circulé et a eu un rôle dans les mois qui ont suivi. Début 1998, François Fatoux, de la CGC/CFE, prend contact. Il veut "faire quelque chose" et il a le courage de monter un colloque sur "Fonds de retraite et emploi". C'est là une première, à un moment où les syndicats sont vent debout contre les fonds de pension et les retraites par capitalisation. Il a, depuis, créé l'Observatoire de la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE). Une autre occasion de traiter le sujet est fournie par la French-American Foundation qui organise, en septembre 1998, une rencontre sur le thème "Les Fonds de pension américains : éléments de cohésion de la société ?" Peut-être est-ce là que Jean-Christophe Le Duigou, secrétaire national de la CGT fit la connaissance de Bill Crist, Président de CALPERS, avec lequel il devait écrire, en 2002, un livre intitulé "Pour et contre les fonds de pension".

LES FORUM DE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Dans la foulée du Manifeste, Patrick reçoit la visite de jeunes consultants d'un cabinet de conseil, très branchés sur le monde anglo-saxon, qui veulent monter en France des "social investment forum" à l'image de ce qui se fait aux USA et en Angleterre. Ils lui demandent de les rejoindre,

car Patrick peut les aider à accélérer le processus, connaît l'histoire, et a un réseau : "Ça a été un exercice de haute voltige, car ces brillants jeunes gens étaient incontrôlables. Mais, en 2000, on a monté le FIR, "Forum pour l'investissement socialement responsable", que j'ai présidé un certain nombre d'années. J'y ai passé des nuits blanches, parce qu'on montait des événements au palais Brongniart avec des budgets de 50.000€, dont nous n'avions pas le premier centime, et j'en étais personnellement responsable. Nous avons de bons rapports avec Euronext, qui nous finançait la salle. Nous avons fait, en 2002 notamment, un colloque très intéressant, avec de bonnes interventions, sur le thème : "En quoi et comment l'Investissement Socialement Responsable (ISR) modifie les relations entre les actionnaires et les entreprises".

L'APPEL "L'EURO : UNE NOUVELLE IMPULSION POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI ET LA COHÉSION SOCIALE"

L'avènement de l'Euro suscite une autre initiative du groupe de pilotage du manifeste financier pour sensibiliser les milieux financiers européens aux enjeux de la cohésion sociale et à leurs responsabilités en la matière. Ce texte qui reçoit le soutien de Jacques Santer, alors Président de la Commission, est intitulé : "L'Euro : une nouvelle impulsion pour la croissance, l'emploi et la cohésion sociale". Il attire l'attention de Daniel Lebègue, alors directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations. Soucieux de voir les établissements bancaires se sensibiliser aux problèmes d'accès des personnes en difficulté aux comptes et au crédit, il décide d'engager la Caisse dans le réseau européen et dans son groupe de travail sur les thèmes financiers. Parmi les travaux menés à cette occasion figure une étude conduite par un groupe

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

d'agences de notation sociale et environnementale sur une quarantaine d'entreprises européennes cotées. Les résultats de cette étude sont présentés à l'assemblée générale du réseau européen à l'automne 2000, année où le Réseau européen des entreprises pour la cohésion sociale prit le nom de Corporate Social Responsibility Europe – CSR Europe. Cette nouvelle appellation en langue anglaise indique clairement que l'approche britannique de la responsabilité sociale des entreprises a fini par prévaloir au sein de ce réseau auquel, il faut l'admettre, les entreprises françaises ne se sont jamais beaucoup intéressées.

L'année 2000 est aussi celle où le Conseil européen de Lisbonne a fait de la RSE une priorité politique pour l'Union européenne. Pour la première fois, en effet, les chefs d'État et de gouvernement ont fait spécialement appel au sens des responsabilités des entreprises en leur demandant de contribuer au nouvel objectif stratégique de l'Union, celui de devenir, d'ici 2010, l'économie la plus compétitive, tout en préservant la cohésion sociale.

Cette même année, le groupe de pilotage du manifeste financier met fin à ses rencontres.

CE QUI EXISTE ENCORE AUJOURD'HUI

Le forum, dont Patrick n'est plus membre du Conseil d'administration, continue d'intervenir tous les ans, notamment avec la remise du prix européen de l'investissement socialement responsable, qui promeut les études et l'intérêt des universitaires pour le thème. Une chaire de l'investissement socialement responsable, co-animée par Polytechnique et l'Université de Toulouse existe depuis 2007, ainsi que des chaires à HEC et à l'Essec. La société et les entreprises prennent

conscience de l'importance de la RSE.

L'ORSE (l'Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises) est créé en 2000 pour sensibiliser les entreprises, les gérants de fonds d'investissement et les institutions de retraite aux questions de développement durable et de responsabilité sociale.

Ce travail qui s'est développé dans les années 90 a influencé le débat public, accéléré la prise de conscience et a encore des échos aujourd'hui : *"Finalement", conclut Patrick, "on a eu une véritable influence ; pourtant, on ne représentait rien dans cet énorme univers financier. On a sué sang et eau sur ces affaires, ces manifestes, ces forums, cette succession d'événements, nés des préoccupations sur l'emploi."*

Sur le plan des politiques françaises en revanche, les partenaires sociaux ont continué de verrouiller l'accès au dialogue social, et l'influence de SNC sur les associations s'est manifestée plus tard, dans le cadre du collectif Alerte.

2. LA COMMISSION DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE/ ALERTE

L'UNIOPSS

Au milieu des années 80, au moment où le Conseil économique et social confie au Père Joseph Wyszynski la préparation d'un rapport sur *"La grande pauvreté et la précarité économique et sociale"*, les pouvoirs publics prennent conscience de l'accroissement de la pauvreté dans le pays. En 1984, le gouvernement de Laurent Fabius décide de prendre des mesures d'urgence. Des fonds importants sont débloqués. Devant cette émergence foisonnante de dispositifs d'assistantat, des associations et fédérations se sont regroupées autour

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

de l'UNIOPSS qui fédère les grandes fédérations associatives du secteur sanitaire et social, pour évaluer les situations et les réponses apportées et faire des propositions communes en direction des pouvoirs publics. C'est autour de François Bloch-Lainé, alors Président de l'UNIOPSS, qu'est née en janvier 1985, la commission de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, dont l'influence était à la mesure de l'envergure de son président.

L'UNIOPSS voulait devenir le représentant unique des associations du secteur vis-à-vis des pouvoirs publics. Il lui fallait, pour cela, ouvrir plus largement sa commission. C'est ainsi que plusieurs associations la rejoignirent. Signe de la méfiance des associations établies à l'égard de Maurice Pagat et pour couper court à une demande éventuelle du MNCP, SNC est sollicitée pour siéger à côté de mastodontes comme le Secours catholique, le Secours Populaire, la Fnars et, ce, en dépit de sa modeste taille, pour que la problématique de l'emploi soit représentée : *"Cela aurait été plus la place du MNCP",* souligne Patrick, *"mais il y avait une prévention à l'égard du mouvement Partage que les associations présentes, qui avaient pignon sur rue, jugeaient incontrôlable. Nous étions plus fréquentables, c'est pour cela que nous y sommes allés."*

En 1994, quelques grandes associations se voient proposer d'être "grande cause nationale", avec financement d'État pour une campagne de communication. Elles ont tenu à ce qu'y soit associé l'ensemble des associations membres de la commission. C'est alors que le nom d'Alerte a été retenu pour mettre en œuvre une stratégie de communication visant à sensibiliser la société à la réalité de l'exclusion. Pour SNC, c'était une bonne occasion de travailler davantage avec la trentaine d'associations du collectif et d'acquérir plus de visibilité et de légitimité : *"Nous faisons partie*

de cette grande cause nationale. Nous avons utilisé le logo sur notre papier à lettres, ça a été un moyen de qualifier SNC. Pour une petite association, c'était un atout."

Depuis sa création, Alerte est en contact avec les institutions du pouvoir, là où s'élaborent les textes, où se prennent les décisions. A titre d'exemples, notons quelques moments parmi les plus importants de l'investissement collectif de ses membres, dont, à chaque fois, SNC est partie prenante :

- Le pacte contre l'exclusion de 1994-1995;
- La participation à l'élaboration des projets de Loi successifs qui ont abouti à la Loi de programmation de lutte contre l'exclusion, d'octobre 1998 ;
- La participation aux groupes de travail préparatoires à la première conférence nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en 2004 ;
- La participation en 2008 aux groupes de travail du Grenelle de l'insertion.

LE PACTE CONTRE L'EXCLUSION DE 1994/95

Lors de la première conférence de presse tenue par Alerte, les associations veulent appeler l'ensemble de la société à s'engager dans un pacte contre la pauvreté et l'exclusion. SNC participe à la rédaction du pacte qui interpelle toutes les catégories de la population, les citoyens, les syndicats, les entreprises, afin de les sensibiliser à l'action concrète. Patrick souligne que *"Cela a été beaucoup de travail. Nous nous sommes chargés de la rédaction de certaines fiches. Nous avons notamment contribué à faire figurer les entreprises dans le pacte, puisque entre-temps, il y avait eu l'aventure des Manifestes, notamment, celui des entreprises contre l'exclusion, dont nous*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

avions été les promoteurs.”

RÔLE D'ALERTE – ET DE SNC – DANS L'ÉLABORATION DE PROJETS DE LOI

Dans la foulée du pacte, au moment de l'élection présidentielle de 1995, le collectif Alerte organise une audition des trois principaux candidats à la Présidence de la République (Chirac, Jospin et Balladur), afin de les questionner sur leurs engagements par rapport à cette loi : ils ont planché devant une assistance importante, interviewés par un journaliste.

Après le lancement du pacte, la fin de la décennie a été marquée par la préparation des lois successives de lutte contre la pauvreté, dont le principe a été voulu par ATD. C'est sa présidente, madame Geneviève Anthonioz de Gaulle, qui présente le premier projet à l'Assemblée Nationale en 1997. Patrick Boulte souligne l'influence, prépondérante dans ces travaux, d'ATD Quart Monde, qui tient à inscrire ses objectifs dans la Loi pour permettre *“l'accès de tous aux droits de tous”*, et s'appuie sur le collectif pour entraîner les associations dans son sillage: *“ATD a une doctrine très forte, cohérente et répétée, une approche juridique des choses et presque un monopole sur le discours sur la pauvreté. Les propositions faites au sein du collectif sont critiquées, dès lors qu'elles ne touchent pas “les plus éloignés du marché de l'emploi”. Aujourd'hui, sans doute sous l'influence de SNC, ATD parle de l'emploi éloigné des personnes et plus des personnes éloignées de l'emploi. On a peut-être eu de l'influence sur la doxa d'ATD, un comble !”*

La préparation de cette loi est un travail de Sisyphe, en raison des changements politiques de l'époque. A la suite de l'élection de Chirac d'abord, après l'arrivée de Jospin ensuite, il faut à chaque

fois tout recommencer. SNC, au sein d'Alerte, participe aux nombreuses réunions nécessaires à la préparation des textes.

Plus tard, en 2004, SNC participera aux travaux concernant la loi de programmation pour la cohésion sociale de Borloo, avec plusieurs associations, les partenaires sociaux et les administrations, aussi bien avant qu'après sa promulgation. Ce travail se mène au sein d'une conférence nationale, la première du genre, avec trois ou quatre groupes de travail. SNC contribue à l'élaboration de propositions en rédigeant des fiches sur un certain nombre de sujets. Ce travail considérable ne va pas sans déceptions : *“Ce qui est curieux, c'est que Borloo a sorti son projet de loi la veille de la conférence nationale, dont il n'a même pas attendu les conclusions, ce qui a été décevant pour tous ces gens qui s'étaient acharnés à travailler. La conférence nationale devait précéder un comité interministériel ad hoc pour la mise en œuvre de ses préconisations. Le projet de Loi a télescopé tout cela. Ce fut un moment de malaise : Borloo était dans son exercice solitaire et n'a pas tenu compte de ce que nous avons fait. Il y avait eu cependant concertation et travail important qui, finalement, ont influencé les décisions futures.”*

LE COLLECTIF « L'EMPLOI POUR TOUS »

A la fin des années 90, personne ne parle de ce qu'on a appelé plus tard l'élargissement (aux demandeurs d'emploi) du dialogue social. *“Sur le sujet”, souligne Patrick, “on était dans une espèce de vide. Les mouvements de chômeurs ne parlaient pas d'emploi, ce qui nous avait beaucoup frappés ; ils étaient intéressés par des subsides et ils réclamaient le SMIC. Quand j'ai vu Claire Villiers, la présidente d'AC !, elle m'a expliqué que les mou-*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

vements de chômeurs regroupaient des "désespérés de l'emploi", raison pour laquelle ils ne se battaient pas pour l'emploi. C'était vraiment terrible, alors que nous savions que la perte d'emploi conduisait à la pauvreté et à l'exclusion."

En 97, on assiste à une mobilisation de chômeurs qui envahissent des antennes Assedic. Le gouvernement répond par une prime de Noël et le rapport de Marie-Thérèse Join-Lambert qui aboutit à la mise en place de comités locaux pour aider les demandeurs d'emploi en difficulté ! Devant l'insuffisance de cette réponse, certaines des associations de la commission de lutte contre la pauvreté décident de créer, avec quelques autres, un collectif informel : "l'emploi pour tous", pour qu'enfin, le problème de l'emploi soit abordé dans l'espace public. Le collectif informel est présidé par la présidente du Coorace, Jacqueline Saint-Yves. On y comptait ATD (qui est partout), la FNARS, "un travail pour chacun", mouvement animé par Jacques Nikonoff, futur Président d'AT-TAC, Pierre Larouturrou avec son mouvement "Nouvel Équilibre", qui prônait la semaine de quatre jours, Le Comité Chrétien de Solidarité avec les Chômeurs, SNC et Maurice Pagat, représentant le mouvement Partage.

Mais après quatre ans de travail productif, ce collectif a volé en éclats à cause de Maurice Pagat : "Il critiquait certains des partenaires réunis autour de la table, notamment ceux de l'Insertion par l'activité économique qu'il accusait de ne pas créer de vrais emplois, d'enfermer les gens, de toucher de l'argent et d'être riches", raconte Patrick. "C'était un peu violent et pas du tout justifié. Jacqueline Saint-Yves est partie, la FNARS aussi et moi je n'avais pas de raison de me désolidariser d'eux. Je n'avais pas de doute sur la valeur du travail mené et je me suis levé aussi. C'était terminé.

Pourtant, nous avons pris les choses au sérieux !"

Les débuts du fonctionnement du collectif "l'emploi pour tous", sont aussi le moment où le principe des trente-cinq heures avec maintien du salaire mensuel, c'est à dire sans arbitrage temps/revenus, a été adopté (10 octobre 1997), décision qui a eu pour conséquence de stopper le dialogue social au niveau interprofessionnel. Lorsque le dialogue reprend, après la réorganisation du CNPF, devenu MEDEF, et l'essai de "refondation sociale", le collectif s'efforce de rencontrer les partenaires sociaux pour faire valoir le point de vue des demandeurs d'emploi. Les équipes de la CFDT avec Annie Thomas - tout de même gênées de ne pas se préoccuper davantage de l'exclusion professionnelle - avaient commencé à rencontrer individuellement une petite sélection d'associations. Mais Patrick Boulte souhaitait que le dialogue ne se réduise pas aux syndicats de salariés et concerne aussi les syndicats d'employeurs. Il n'a eu de cesse de faire rencontrer le collectif "l'emploi pour tous" par Mr Gautier-Sauvagnac, vice-président de l'UIMM et négociateur pour le Medef. Il a fallu un an pour obtenir un rendez-vous, et lorsque le collectif est reçu, la réunion tourne à la catastrophe : "Il a reçu une délégation du collectif à l'UIMM. Tout le monde était en appétit, mettre dans une même pièce Maurice Pagat et le vice président de l'UIMM, ce n'était pas rien pour l'univers associatif. Il nous a tenu une langue de bois tellement caricaturale que j'en étais gêné vis-à-vis des participants. Au lieu de contribuer à balayer les préjugés du secteur associatif sur le patronat, l'attitude de Gautier-Sauvagnac les a pleinement justifiés et les a même renforcés. Ça n'a rien apporté, au contraire, ça a ancré les associations dans l'idée qu'il n'y avait rien à faire avec ces gens-là."

Pourtant, au niveau personnel, les relations peuvent être plus fructueuses. Patrick Boulte se sou-

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

vient d'un épisode qui lui prouve que, de temps en temps, il faut savoir être direct : *"Le Medef a sorti en 2002 un rapport très désagréable sur l'économie sociale. Nous avons décidé au niveau associatif de ne pas trop l'évoquer, pour ne pas lui donner trop de visibilité, mais nous avons réagi. J'ai adressé une lettre virulente au Medef en réaction à ce rapport. Dans une réunion, j'ai eu l'occasion d'en passer le brouillon en mains propres à un membre du Medef, qui a demandé à me voir et m'a exprimé sa propre animosité à ce sujet à l'égard de son institution. De temps en temps, il faut dire les choses. C'est difficile d'évaluer la portée d'une telle réaction, mais il se trouve qu'après, le Medef s'est écrasé et que plus personne n'a évoqué ce rapport."*

Les contacts se sont poursuivis après la dissolution du collectif "l'emploi pour tous". Les associations-membres ont continué leur travail d'information et de sensibilisation des syndicats pour la prise en compte des situations dans lesquelles se trouvent les demandeurs d'emploi. Même si les rencontres entre associations et syndicats ne sont pas toujours concluantes, elles ouvrent les yeux à ceux qui ne connaissent pas ou mal ces situations.

ALERTE ET SNC / PARTENAIRES SOCIAUX

La relation entre le collectif Alerte et les partenaires sociaux fut un long processus couvrant plusieurs années. Il s'agit d'univers cloisonnés où il est difficile de se connaître, où les intérêts des associations peuvent fortement diverger et les mener à des positions différentes, où le dialogue ne se noue pas vraiment entre les associations et les partenaires sociaux qui se méfient les uns des autres. Pourtant, il est indispensable

de trouver des convergences dans l'intérêt des publics que l'on veut défendre. Pour SNC, ce parcours a été et est encore source de véritables satisfactions et producteur de résultats significatifs – encore que toujours trop modestes – dans la prise de conscience de la réalité du chômage et pour la prise en compte de la parole des chômeurs, à travers ce qu'on peut appeler l'élargissement (aux demandeurs d'emploi) du dialogue social. C'est aussi l'occasion de rencontres fructueuses avec des personnes engagées et constructives, comme Jacques Rastoul de la CFDT, dont nous avons recueilli le point de vue, développé plus bas.

En 2005, une réunion Alerte Partenaires sociaux aboutit à la signature dans la salle des séances du Conseil Économique et Social, d'un appel un peu fade, mais qui a le mérite d'exister et d'être paraphé par le secrétaire général de la CGT, le secrétaire général adjoint de la CFDT, le secrétaire général de FO, le secrétaire général adjoint de la CFTC et, côté patronat, par le vice-président de la CGPME, et, pour le MEDEF, par le directeur de la protection sociale : c'était une première.

Puis, en 2007, un groupe de travail Alerte/partenaires sociaux se constitue pour travailler sur l'accès à un emploi digne. La première séance réunit une sélection de huit associations d'Alerte, *"parce que"*, précise Patrick, *"on ne voulait pas noyer les partenaires sociaux sous les associations."*

La réunion est préparée : *"Nous étions allés les voir les uns après les autres, ils étaient venus plancher devant le collectif. Je me souviens que, quand FO est venue et qu'on a posé la question de ce qu'ils faisaient pour les demandeurs d'emploi, ils nous ont répondu que les salariés participaient à leur indemnisation. C'était clair et net sur l'état des préoccupations de FO par rapport*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

aux demandeurs d'emploi. Pour la CGT, ce n'était pas mieux, avec leur CGT-chômeurs, qui a failli casser le processus lors de la réunion au CES, en faisant, depuis la salle, une intervention contre-productive. La première séance du groupe de travail a été symptomatique. Je sentais très bien que les associations avaient peur de faire de la peine aux syndicats. On tournait en rond, à se faire des politesses et ne rien se dire ; c'est Jacques Rastoul qui, lors de cette première séance, a dit : *"Mais, il faut quand même qu'on se parle !!"*

Toujours à l'initiative des syndicats, deux sous-groupes de travail, présidés conjointement par une association et un représentant de partenaires sociaux, se sont mis en place pour préparer les réunions. SNC a coprésidé un de ces groupes avec FO. Jacques Rastoul était dans ce groupe et il a fait de ces échanges un compte-rendu absolument remarquable, sur lequel, témoigne Patrick, *"Nous nous étions quand même entendus. Nous sommes arrivés à quelque chose de suffisamment solide pour défendre le morceau, y compris vis-à-vis de l'UNIOPSS, dont je me méfiais, parce qu'ils ne voulaient pas faire de vagues. Mais, comme le texte venait d'un syndicat, ils ne pouvaient pas tellement protester et l'essentiel est passé dans le texte final. Rastoul, qui est un conciliateur né, a joué un rôle déterminant, sans sacrifier ses idées, parce qu'il tenait aux chances de cette opération. Dans cette opération, la contribution de SNC, petite association qui s'intéressait à l'emploi ordinaire, a été décisive. Nous n'avions pas de poids institutionnel, mais, parce que nous étions engagés, nous étions reconnus. Ce travail a préparé la participation des associations et des partenaires sociaux au Grenelle de l'insertion, a déminé le terrain, levé les méfiances réciproques entre les deux groupes, permis aux uns et aux autres de découvrir d'autres logiques et de commencer à partager des points de vue. Cela a été*

un motif de grande satisfaction."

LE POINT DE VUE DE JACQUES RASTOUL

SUR CETTE PÉRIODE DE CONSTRUCTION DU DIALOGUE.

(Notons que Jacques Rastoul est membre de SNC).

La CFDT a fait le choix, sans doute avant les autres syndicats, d'élargir son champ de réflexion et d'action aux problèmes d'exclusion du monde du travail. L'approche a été volontariste, et pas toujours aisée, tant les équipes syndicales sont prises dans leur culture de défense du salariat et tant le dialogue avec les associations peut être source de malentendus.

C'est à travers un travail commun, avec les diverses associations et les acteurs de l'IAE que la CFDT a acquis une culture et une pratique qui lui permettent d'avancer plus vite et plus efficacement sur les dossiers.

Jacques Rastoul a été l'un des acteurs de ce rapprochement. À la retraite depuis peu, il a été secrétaire confédéral de la CFDT, chargé de la lutte contre les exclusions et de l'insertion, après avoir été rédacteur en chef de la revue du syndicat, dans laquelle les sujets concernant l'exclusion sont abordés. Patrick Boulte le décrit comme un moteur, un de ceux qui ne vivent pas à la surface des choses, qui ressentent pleinement l'urgence des situations, avec assez d'humilité pour admettre d'avoir à apprendre et à beaucoup travailler pour ce faire. *"Un jour",* raconte Patrick, *"nous sortions du colloque de lancement du Grenelle à Grenoble. Nous n'avions rien eu à manger de la journée, tellement c'était mal organisé, et lui, dans le train, s'est immédiatement plongé dans ses papiers alors que nous avions qu'une envie, c'était de nous reposer. Voilà la force de son implication."*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Jacques Rastoul, il faut le noter, ne partage pas le point de vue des fondateurs de SNC quant à la modestie de leur périmètre. SNC est, pour la CFDT, un mouvement de défense et de représentation des chômeurs et l'association qui explicite le plus clairement le lien entre chômage et exclusion. Et Jacques Rastoul de préciser : *“Même s'ils disent qu'ils sont petits, ils ont pesé sur le débat public par leurs leaders et leurs formes d'intervention. J'ai dit ça une fois à une AG (de SNC), pas pour faire de la démagogie, mais parce que je le pense vraiment. L'originalité de SNC, c'est sa position stratégique et déterminante, puisque SNC est représentée au Conseil national de lutte contre l'exclusion, au Conseil d'Orientation des Retraites et au Conseil d'Orientation pour l'Emploi, dont l'existence vient d'une idée, partie de SNC, à laquelle nous avons beaucoup œuvré avec Jean-Baptiste de Foucauld. Je l'ai connu quand il était commissaire au Plan, où je l'avais interviewé pour la revue. Il m'avait impressionné par son analyse du lien entre réflexion, éthique et pratique, sur le sens profond de la lutte contre l'exclusion. SNC a éclairé la connaissance du chômage : pas uniquement la perte d'emploi, mais aussi la perte du lien social, la perte de repères, l'isolement, tout l'enchaînement des causes qui conduisent à l'exclusion.”*

Dans la conduite de ces dossiers, plusieurs personnes comme Jean-Baptiste de Foucauld, mais aussi Bertrand Schwartz, Martin Hirsch ou Brigitte Ogée, ont été des appuis-clé pour nourrir les réflexions de la centrale sur l'exclusion. Pour Jacques Rastoul, le point commun entre ces personnalités, c'est qu'elles savent construire une théorie à partir de la pratique. Au fil du temps, la CFDT a appris à considérer tous ces interlocuteurs comme des partenaires.

A chaque fois qu'il s'est mené de grandes négociations, Jacques Rastoul a pris l'initiative d'inviter des mouvements comme SNC ou le MNCP, tous ceux qui acceptaient le dialogue, à venir rencontrer les équipes syndicales pour faire valoir le point de vue des demandeurs d'emploi.

Ce partenariat s'est mené avec SNC sur de nombreux dossiers : la formation professionnelle, la convention d'assurance-chômage sont l'occasion d'échanges, pas toujours faciles, mais qui ont installé une culture du partenariat et la possibilité de commencer à prendre en compte le point de vue et l'intérêt des chômeurs. C'est une évolution importante, dans laquelle la CFDT a entraîné d'autres syndicats.

Jacques Rastoul insiste : *“On est dans une étape où on ne se contente pas d'une déclaration annuelle pour montrer qu'on est tous gentils et qu'on s'occupe des pauvres et des exclus ou des chômeurs. On a expérimenté un travail d'échanges réguliers, en profondeur, sur le chômage, l'exclusion, ses causes, ses conséquences et les moyens d'agir. Nous parvenons à un relatif consensus et avons mis en place des habitudes de dialogue qui ont facilité le travail du Grenelle.”*

En parallèle, a eu lieu la concertation sur le RSA qui n'était pas que théorique, car il s'agissait de réintroduire une logique de droits et devoirs. *“Sur ce point”,* précise Jacques, *“SNC et la CFDT partagent l'idée que le travail est préférable à l'assistance pour permettre aux personnes accompagnées d'accéder à l'autonomie. Ces exigences participent pour nous de la structuration de la personne. Ça paraît évident pour les gens de SNC, mais ça ne l'est pas forcément pour tout le monde. Les travailleurs sociaux ou leurs organisations ont tendance à l'enfermement dans le*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

social ou la précarité. Mais, en définitive, je suis heureux de voir qu'à la CFDT, on est passé à une vision beaucoup plus large de la sécurisation des parcours professionnels, qui intègre l'ensemble des salariés et des demandeurs d'emploi, ce qui rejoint l'approche de SNC."

PARTICIPATION AU GRENELLE DE L'INSERTION

SNC a participé à des réunions préparatoires au Grenelle de l'insertion. Pour prendre la mesure de l'exercice, Patrick donne deux exemples : le thème de la formation professionnelle et celui de la préparation du RSA.

SNC s'intéresse depuis longtemps à l'accès des demandeurs d'emploi à la formation professionnelle. Lors d'une des réunions préparatoires au Grenelle, Patrick Boulte signale que *"l'accord national interprofessionnel sur la formation professionnelle tout au long de la vie"*, de 2003 était incohérent dans son intitulé même, puisqu'il ne mentionnait pas ceux qui, faute d'emploi, passent une partie de leur vie au chômage. A une conférence menée en parallèle à l'association des chefs du personnel, Patrick interpelle Maryse Dumas de la CGT : *"Je comprends très bien que vous ne vous intéressiez pas aux chômeurs, mais alors ne dites pas 'formation tout au long de la vie', avec les allers-retours que les gens font sur le marché de l'emploi. Elle n'appréciait pas, mais elle était incapable de répondre. Dès lors que cette situation avait été pointée, ce n'était plus possible de l'ignorer."*

Cependant, les choses ne sont pas simples : en exprimant son point de vue, SNC qui est un des rares acteurs à s'intéresser au sujet et à en parler, sans aucun pouvoir institutionnel, ne touche pas

le noyau dur des décisionnaires, mais les personnes à la frange des organisations des partenaires sociaux, qui doivent elles-mêmes vendre leurs idées au sein de leurs centrales. Malgré ces limites, cette action persévérante est utile : *"Ça a servi simplement à ce qu'ils ne pensent pas que leur travail est au top des avancées sociales. Ils travaillent mal ; eh bien qu'ils en soient conscients et ne se gargarisent pas de ce qu'ils font ! De plus, cette insistance contribue à préparer les esprits."*

SNC a également participé au groupe technique sur le RSA, avant le Grenelle, par l'intermédiaire de Patrick Boulte, occasion pour lui d'apprécier le niveau des conseillers techniques. *"Nous étions au groupe technique, qui s'est réuni une à deux fois par semaine pendant un mois. Ce groupe passait en revue des aspects du RSA, avec 10 minutes sur chaque thème. L'exercice était toujours compliqué et délicat : il fallait entrer dedans, comprendre à toute allure, pouvoir réagir. C'était un exercice intellectuel très exigeant ; je me suis aperçu que les membres du cabinet avaient une agilité intellectuelle remarquable. On se sent un peu en deçà du niveau requis, ça va très vite et le train ne repasse pas deux fois."*

Quant au Grenelle lui-même, SNC a été retenu pour participer à l'un des groupes de travail, Jean-Baptiste de Foucauld étant, de son côté, auditionné à titre personnel pour décrire l'expérience de SNC et les leçons qui peuvent en être tirées. SNC a participé aux séances mensuelles, avec sept ou huit contributions ce qui constitue un record et a demandé beaucoup de travail. SNC a même fait une intervention à la séance de clôture à la mutualité, tenant ainsi son rang.

Patrick souligne l'importance du consensus –

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

même a minima - né de ces rencontres :

“Nous sommes dans des mondes cloisonnés, et le propre du Grenelle, c'était d'essayer de faire ensemble, faire se rencontrer des acteurs qui ne se rencontrent pas pour trouver des convergences. C'était ça l'ambition.”

CE QUI RESTE DE CES ACTIONS

Il y a certes encore beaucoup à faire, mais les choses ont changé dans les mentalités des partenaires sociaux, comme dans celles du secteur associatif. Ce sont ces habitudes de dialogue qui, prudemment, laborieusement, font entrer ces sujets dans les mœurs. Le dialogue a servi, d'une part, à attirer l'attention des partenaires sociaux sur des attentes des associations à la veille des grandes négociations de 2008 sur la modernisation du marché du travail, l'indemnisation du chômage et la formation professionnelle, d'autre part, à réduire la méconnaissance réciproque, ce qui s'est révélé a posteriori bien utile lors du Grenelle de l'insertion. C'est aussi grâce à ces efforts que des actions comme les colloques organisés avec le MNCP ont été possibles.

Mais si on a pu assister à un début de reconnaissance par les partenaires sociaux de la légitimité des associations à intervenir dans le champ de l'emploi, en revanche, rien de tel ne s'est produit du côté de l'administration. C'est ainsi qu'aucun contact n'a jamais pu s'établir avec la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. De même, les associations ne sont-elles représentées, en tant que telles, dans aucune des instances de concertation qui traitent les questions d'emploi. Elles ont, jusqu'à présent échoué à être représentées au Conseil d'administration de Pôle emploi ou dans les instances

paritaires régionales.

Patrick Boulte en garde tout de même une satisfaction rétrospective : cette somme d'efforts et la mise en œuvre de ces bonnes volontés n'ont pas été insignifiantes, et sont reconnues après coup.

3. Le CNLE (Conseil national de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale)

Le conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) a été créé en 1992. SNC ne fait pas partie des associations membres, mais Jean-Baptiste de Foucauld et Patrick Boulte, y siègent à titre de “personnalités qualifiées”. Cette participation permet de faire valoir le point de vue de SNC au sein des débats du CNLE.

Le CNLE a un rôle important à plusieurs titres :

- Placé auprès du premier ministre, il est en mesure d'assister le gouvernement sur toutes les questions concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Le CNLE est une instance représentative des principaux décideurs politiques et des principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ses travaux sont imprégnés des différentes approches qui traduisent le positionnement et les stratégies de ses membres. Sa légitimité est d'autant plus forte qu'il sait garder un positionnement équilibré et faire émerger des convergences en son sein.

- Le CNLE assure donc une concertation entre les pouvoirs publics, les élus, les partenaires sociaux et les associations, organisations et personnalités

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

qualifiées agissant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. A ce titre, c'est un lieu de confrontation, d'échanges, d'apprentissage, et de reconnaissance mutuelles très précieux pour ses membres, venus d'horizons et de cultures diverses. Comme le signale Jacques Rastoul : *“On a tous les éléments pour faire reculer l'exclusion et le chômage, mais, comme personne ne se connaît, personne ne travaille ensemble et ça ne peut avancer. Dans ce contexte, le CNLE, ce n'est pas du rituel pour la forme. Il y a tout le monde autour de la table : des syndicalistes, des associations, des ministères, des cabinets, la CNAF, la Sécu, etc. J'entends des associations dire que ça ne sert à rien, pour moi, c'est au contraire un lieu privilégié, qui pourrait certes mieux fonctionner, mais où l'on apprend. La confrontation permanente d'idées, de certitudes, débouche sur une meilleure connaissance du fonctionnement des uns et des autres et sur plus d'efficacité.”*

La participation de SNC est régulière. Cette participation est d'autant plus importante que, comme le rappelle Jacques Rastoul, le thème de l'emploi a une tendance “naturelle” à échapper aux différents intervenants : *“Il est nécessaire de toujours ramener le problème de l'emploi dans les discussions, sinon on risquerait d'être enfermés dans des thèmes qui touchent le social.”*

4. EAPN : LE RESEAU EUROPEEN DES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE – European Anti Poverty Network - EAPN

Depuis sa création en 1990, SNC est membre de la branche française de ce réseau. Patrick Boulte en a assuré la présidence entre 2004 et 2007 au

titre de SNC. Au niveau européen, il co-anime la task-force “emploi” du réseau. L'histoire de ce réseau est fraîche dans la mémoire de Patrick : *“Nous faisons partie de l'assemblée fondatrice en 1990 à Bruxelles en tant que membre d'Alerte. L'assemblée constitutive a réuni les représentants de onze pays européens, sans l'Allemagne qui refusait à l'époque que l'Europe s'intéresse à la pauvreté. Le réseau français a été longtemps présidé par l'UNIOPSS, puis par les Petits frères des Pauvres qui ont passé le relais à SNC. Aujourd'hui, c'est le président de la Fondation Armée du Salut qui en est le président ; il est mieux staffé que nous et plus au centre des sujets d'intérêt d'EAPN.”*

Le centre de gravité d'EAPN est la lutte contre la pauvreté au sens premier du terme et pas l'emploi : *“Il leur a toujours été difficile de s'intéresser aux questions économiques”* souligne Patrick. *“C'est le social contre l'économique ; certains permanents viennent sans doute de milieux syndicaux, avec un angle d'attaque spécifique. On est en dialogue permanent avec eux pour essayer de leur faire comprendre que la critique systématique des politiques européennes sur la croissance et l'emploi n'est pas le moyen le plus efficace pour lutter contre la pauvreté. Surtout, si l'on admet que l'absence d'emploi est la porte ouverte à la paupérisation. La prise de conscience se fait laborieusement. La culture britannique, qui est dominante dans EAPN, explique sans doute cette distance : les Anglais n'ont pas eu les problèmes de chômage que la France a connus. Je comprends qu'ils voient les choses depuis leur propre situation. Mais, au sein même de la task force emploi, il est assez difficile, pour moi, de mobiliser le réseau sur cette question, hormis à la marge et auprès de quelques personnes plus sensibles. Les autres participants sont très passifs.”*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Ce thème est encore très peu porté ; dans l'Union européenne, le sous-emploi est très mal connu et statistiquement peu renseigné. Mais il faut espérer que l'expérience française des relations entre associations et partenaires sociaux contribue à faire peu à peu avancer les choses.

Le rôle de SNC est très significatif au sein de cette institution, même s'il n'est pas facile de faire valoir un point de vue qui s'éloigne quelque peu de la doxa officielle. Patrick estime qu'il lui faut parfois donner de la voix pour se faire entendre : *“L'année dernière, lors d'une réunion de la task-force “emploi”, j'ai dû mettre le poing sur la table. C'était un syndicaliste de la confédération européenne des syndicats qui était censé ouvrir le débat. Je voyais très bien le sens qu'allaient prendre ses interventions. Or c'était une réunion de travail d'EAPN. J'ai exigé d'être le premier à parler et de poser les questions de la manière dont les associations entendent les poser. Les membres d'EAPN-France sont tout à fait conscients que nous sommes un des rares réseaux à savoir de quoi on parle concernant l'emploi. Ils sont soucieux que d'autres pays prennent part au débat.”*

Malgré ces efforts, Patrick Boulte estime que les résultats sont quelque peu décevants et que ce qui se fait dans le réseau a encore trop peu de portée, tant le jeu qui se passe à Bruxelles et le langage abscons qu'on y utilise excluent, de fait, tous ceux qui n'y sont pas habitués.

Pour Patrick, le premier intérêt d'EAPN, c'est que, sur certaines thématiques, le fait associatif étant mieux reconnu tant au niveau européen qu'au niveau national, des messages associatifs ont plus de chances d'être entendus. Patrick donne un exemple, celui de la participation des personnes

en situation de grande pauvreté aux débats qui les concernent. EAPN a été à l'origine d'une conférence européenne annuelle avec des délégations nationales, et cette habitude de la participation des personnes aux débats qui les concernent commence à entrer dans les mœurs en France. La direction générale de la cohésion sociale l'a pris en compte, puisqu'elle a organisé des forums avec des personnes en situation de pauvreté. Au Grenelle de l'insertion, des personnes en situation d'exclusion étaient présentes : la pratique se diffuse.

5. LE PLAN NATIONAL DE REFORME

Chaque pays membre de l'Union européenne doit présenter annuellement un plan des réformes qu'il compte entreprendre pour pouvoir contribuer à la réalisation des objectifs de l'Union. C'est le secrétariat général des affaires européennes qui a la charge de l'élaboration de ce plan et qui le soumet à l'avis du conseil national de lutte contre l'exclusion, du CESE, des partenaires sociaux ; le réseau européen des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion incite vivement ses membres à intervenir dans le processus d'élaboration du Plan. C'est pour cela que SNC essaie d'apporter sa contribution. “Une année”, rapporte Patrick, *“nous avons eu le projet de plan au mois d'Août, 8 jours avant que le CNLE ne doive formuler son avis. En 2009, comme nous l'avions eu plus tôt, nous avons pu présenter un projet d'avis à une séance préparatoire du CNLE. A la fin de la séance, la représentante du secrétariat des affaires européennes m'a demandé mon papier. Ce n'était qu'un brouillon tout crayonné, mais tant pis, il contenait un certain nombre de remarques. Quelques temps après, le CNLE a sorti son avis qui était la reprise intégrale de notre papier. Nous avons donc profité d'un exercice européen, plus*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

ouvert aux associations sur les questions d'emploi. Certes, c'est infinitésimal, mais c'est un des lieux où SNC peut influencer sur les politiques publiques concernant l'emploi et les demandeurs d'emploi, et la participation associative est légitimée par cette participation européenne."

6. LES VINGT ANS DE SNC EN 2005

Peu avant cet anniversaire, en 2004, le mouvement Emmaüs a commémoré au Trocadéro les cinquante ans de l'Appel de l'Abbé Pierre, présent pour l'occasion, en y associant une dizaine d'acteurs importants de l'insertion, dont SNC. Le Musée de l'Homme, fermé pour travaux, a été mis à la disposition d'Emmaüs pour y réaliser une exposition : "Pauvres de nous". La manifestation, saisissante, a été scénographiée avec talent. SNC y a exposé des "objets chômages", réalisés pour l'occasion à partir d'objets choisis par des personnes accompagnées par SNC pour symboliser leur chômage.

Pour marquer ses vingt ans, l'association a décidé d'en faire un livre. Un beau livre de grande qualité. En couverture du livre, un texte rédigé sur un papier "miroir" nous renvoie notre propre reflet parce que le chômage peut frapper chacun de nous. A l'intérieur, 35 hommes et femmes, âgés de 24 à 67 ans, exposent un objet pour dire leur chômage présent ou passé. Chacun est photographié : l'objet sur une page, le chômeur sur une autre. Un commentaire explique le choix de l'objet et sa symbolique. Le chômeur "as an artist", tel est le parti pris de cet ouvrage, introduit par Jean-Baptiste de Foucauld qui dénonce une société aveugle. La photographe, auteur des portraits figurant dans le livre, Karine Lhémon, ajoute : "Au-delà des émotions qui nous traversent, chaque portrait

désigne ce que nous sommes, entre autres, le produit d'une société et de son histoire."

Les commentaires du livre sont signés par un jeune écrivain, Arnaud Cathrine, qui le présente au Festival littéraire de Manosque. Selon Jessica Holc, "cela ne fait pas changer les lois, mais peut faire changer les esprits. Et le livre est dans le droit fil de toutes nos actions pour peser sur le débat public et faire participer les demandeurs d'emploi, mais il le fait autrement." La sortie du livre est saluée par deux pages dans Libération.

L'anniversaire des vingt ans de SNC en 2005 est un grand succès. L'association a choisi d'en faire une fête plutôt qu'un colloque. Le beau temps est de la partie, le grand café de la Musique à la Villette, choisi pour rappeler les lieux où nous rencontrons les chômeurs, est magique. Il y a, comme on dit, du beau monde. Le contenu des interventions est centré sur les entreprises, avec l'intervention, entre autres, de Bertrand Collomb, le P.D.G. de Lafarge et Jacques Delors honore la réunion de sa présence. Il s'agit de montrer ce que fait l'association, de faire comprendre son action, d'incarner les textes produits par SNC pour peser dans le débat public.

7. LES COLLOQUES ORGANISES AVEC LE MNCP

JEAN-FRANÇOIS YON

Nous avons rencontré Jean-François Yon, l'ancien président du Mouvement National des Chômeurs et Précaires, toujours très impliqué dans la vie du mouvement, qu'il accompagne sous divers statuts depuis 1988 (il en est actuellement le délégué général salarié). Il souligne la difficulté d'or-

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

ganiser un mouvement de chômeurs et précaires, car, en ce domaine sans doute plus qu'ailleurs, rien n'est jamais acquis, tant la résistance sociale à l'égard du chômage et des chômeurs est importante.

Jean-François et Jean-Baptiste de Foucauld se connaissent et s'apprécient depuis longtemps. Pour SNC, le MNCP, plus que d'autres mouvements de chômeurs comme AC ! ou l'APEIS, est un interlocuteur reconnu, moins violemment contestataire que d'autres. De par son positionnement, le MNCP joue un rôle de lien entre SNC et les autres mouvements de chômeurs.

SNC souhaitant favoriser la prise de parole et la représentation des chômeurs, c'est tout naturellement que des colloques ont été organisés avec le MNCP.

LE PREMIER COLLOQUE

Il a lieu en 2007 à la Maison de la RATP sur le thème : *"Les demandeurs d'emploi s'invitent dans le dialogue social"*. Depuis longtemps, Patrick Boulte veut démontrer que, si les chômeurs sont exclus du travail, ils le sont aussi des débats qui les concernent. Nous sommes avant les présidentielles de 2007, et Jean-Baptiste propose l'idée de travailler avec le MNCP, ce qui n'a rien d'évident au départ. Mais les deux associations sont complémentaires, SNC apporte ses réseaux, le MNCP la possibilité d'une parole vraie des chômeurs sur leur situation.

Après plusieurs réunions, nécessaires pour trouver un accord, il est décidé de partir du constat, fait en commun, que les pratiques des employeurs ne tiennent pas compte de la réalité vécue par

les demandeurs d'emploi. Le MNCP possède une connaissance concrète et argumentée du sujet, qui permet d'élaborer un dossier riche et bien illustré.

Deux thèmes ont dominé les débats : les pratiques de recrutement et les discriminations à l'embauche, d'une part, l'opacité des stratégies et du fonctionnement du service public de l'emploi, d'autre part.

Le colloque a été conçu autour de deux séquences, chacune faisant réagir les représentants des institutions à des témoignages associatifs. Le clou du colloque est la présence de Laurence Parisot, récemment élue présidente du Medef, qui a été à la hauteur de l'événement. Les invités, dont Annie Thomas pour l'Unedic, ont réagi aux témoignages et aux interventions de la salle en toute franchise et sans langue de bois.

En conclusion, les associations invitantes ont proposé :

- que les demandeurs d'emploi et leurs organisations soient associés aux décisions qui les concernent au sein des institutions qui statuent sur leur situation, nationalement et localement, avec les moyens nécessaires pour assurer leur représentation ;
- que des critères de notation sociale soient élaborés pour promouvoir de bonnes pratiques de recrutement ;
- qu'une refonte du service public de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'assurance-chômage soit effectuée en concertation avec les demandeurs d'emploi.

Jessica Holc est restée impressionnée par la réussite de cet événement : *"Ce fut vraiment un grand succès. 300 personnes présentes, Jacques Delors*

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

et Edmond Maire au premier rang, quatre heures durant, sans bouger. A la suite du colloque, Bernard Seillier, président du CNLE, également présent, a demandé au MNCP de participer au CNLE". Il faut noter que l'ANPE, pourtant parmi les plus concernés par le sujet, n'a pas participé au colloque.

Petite ombre : la presse n'a pas bien rendu compte de l'événement, ce qu'elle aurait sans doute fait, si les choses s'étaient mal passées entre Mme Parisot et les demandeurs d'emploi.

Pour Jean-François Yon, le grand mérite de ce colloque a été de préparer le second, qui a débouché sur des actions concrètes.

Entre les deux colloques, le Grenelle de l'insertion a contribué à promouvoir les demandeurs d'emploi comme partenaires à part entière.

LE DEUXIÈME COLLOQUE

Tenu en 2009, le deuxième colloque embraye sur le succès du premier, en partant d'un texte ancien de Jean-Baptiste de Foucauld, résumé plus haut : "Une citoyenneté pour les chômeurs". A cette occasion, ressurgit l'idée du chèque associatif et syndical qui permettrait aux demandeurs d'emploi de continuer à adhérer à une association de chômeurs ou à un syndicat afin qu'ils ne soient pas exclus de la citoyenneté, en plus de la perte de leur revenu. Au début, l'idée est de centrer les débats du colloque sur le sujet du chèque, malheureusement tombé aux oubliettes. Mais, entre temps, a eu lieu la fusion ANPE/ASSEDIC ; SNC se pose la question du fonctionnement, alors assez chaotique, des comités de liaison.

Pour rappel : à la suite des manifestations de chômeurs de 1997 et de la Loi d'orientation relative à

la lutte contre les exclusions, des Comités de liaison étaient créés en 1998 pour permettre aux organisations de salariés et aux collectifs de chômeurs de rencontrer périodiquement les représentants du Service public de l'emploi, afin d'améliorer leur information et de favoriser l'exercice de leurs droits. Mais le résultat est décevant ; trop peu d'acteurs concernés y ont cru au début, y compris le MNCP, comme l'admet Jean-François Yon.

Surgit alors une idée à première vue farfelue : demander à Pôle emploi d'organiser le colloque avec SNC, le MNCP et l'Agence Nationale des Solidarités Actives. Jean-Baptiste est au CA de l'instance provisoire, il contacte Christian Charpy, Directeur général de Pôle emploi, qui accepte, non sans courage, de soutenir l'organisation du colloque sur le thème risqué de "*La participation organisée des demandeurs d'emploi à Pôle emploi*".

Ce deuxième colloque a donné des résultats tangibles : les comités de liaison ont été relancés avec une convention Pôle emploi/MNCP pour dégager un budget afin d'organiser la participation des chômeurs, ce qui ne s'improvise pas. La note de Christian Charpy, qui charge le médiateur de Pôle emploi de remettre en route les comités de liaison, a été diffusée en Janvier 2010 auprès de toutes les délégations régionales. Il s'est tenu depuis un grand nombre de réunions de comités de liaison dans plusieurs départements.

IV. Les Thèmes qui suscitent une prise de position de Solidarités Nouvelles face au Chômage

La raison d'être de la participation de SNC dans le débat public est d'y voir figurer et traiter des thèmes qui intéressent les demandeurs d'emploi et de faire entendre leur point de vue. Les positions prises par l'association font parfois l'objet de communiqués de presse. A titre d'information, on trouvera ci-dessous la liste des thèmes sur lesquels l'association a émis son avis.

Thèmes récents

La position de SNC sur ces différents thèmes, élaborée notamment dans le cadre de son Pôle Débat public, a été précisée au cours de ces dernières années :

• **Dans des fiches internes**, ratifiées au CA de SNC, permettant de la faire partager à l'ensemble des membres de l'association, qui peuvent ainsi s'en faire le relais, dès qu'ils en ont l'occasion. Ces fiches ont porté sur les thèmes suivants :

- L'emploi "convenable".
- L'impact sur l'emploi de la revalorisation du salaire minimum.
- Le traitement des heures supplémentaires.
- L'accueil des demandeurs d'emploi par le service public de l'emploi.
- L'accès aux contrats aidés.
- Rapprocher du droit commun les agents de l'Etat.
- L'accès des demandeurs d'emploi à la formation tout au long de la vie.
- Le revenu de solidarité active.

• **Dans des contributions écrites** à destination des participants aux groupes de travail auxquels SNC

a été convié, comme les groupes de travail préparatoires à la conférence nationale de lutte contre l'exclusion en 2004, ou l'un des trois groupes de travail du Grenelle de l'insertion.

• **Dans des réponses à des consultations nationales :**

- livre vert sur le Revenu de Solidarité Active.
- livre vert de la commission de concertation sur la jeunesse.
- plan national de réforme.

• **Dans des réponses à des consultations européennes**

• **Dans des colloques**, ceux, notamment, organisés par SNC en 2007 et 2009, pour ne citer que les plus importants et les plus récents

• **Dans des articles et communiqués de presse**

• Comme on l'a vu, la participation de SNC au Grenelle de l'insertion a été importante, avec une dizaine de fiches communiquées.

Thèmes actuels

Ce qui guide SNC dans le choix des thèmes sur

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

lesquels l'association s'investit, c'est, à la fois, l'enjeu qu'ils représentent pour les personnes accompagnées, même s'il est nécessaire parfois d'élargir le champ d'intérêt, par exemple aux questions qui concernent les jeunes, et l'agenda du dialogue social, tant au niveau national qu'au niveau européen.

Ce à quoi SNC est particulièrement attentif actuellement se rapporte à :

- le fonctionnement de Pôle emploi, dans la diversité de ses responsabilités :
 - accueil des demandeurs d'emploi,
 - indemnisation du chômage,
 - réponses apportées aux besoins de formation des demandeurs d'emploi,
- le contenu des contrats passés avec les postulants ou les titulaires du RSA ;
- l'approfondissement de la connaissance du sous-emploi ;
- le traitement réservé aux travailleurs précaires des fonctions publiques.

V. EN CONCLUSION : L'INFLUENCE DE SNC DANS LE DEBAT PUBLIC

Les limites

Le discours porté par SNC sur les questions d'emploi et le quotidien des chômeurs n'est pas facile à entendre, et les mesures qui découlent logiquement des réflexions de l'association vont trop souvent à l'encontre des intérêts d'acteurs qui ne s'accordent pas sur grand chose, sauf lorsqu'il s'agit d'éviter ces questions. Sur ce point, tous ceux que nous avons interrogés sont d'accord.

Ce n'est cependant pas faute d'avoir essayé et de s'être battu. A mesure que Jean-Baptiste de Foucauld s'investit dans ses travaux, ses réflexions et ses rencontres, son diagnostic s'affine. Mais le fonctionnement de l'association et sa structure imposent des limites « naturelles » à la portée de la prise de parole dans le débat public : les membres de SNC savent accompagner les demandeurs d'emploi et ses dirigeants ont pris des positions dans le débat public, mais l'action collective ne s'est pas suffisamment mise en place. Si le discours des dirigeants de SNC est peu contesté, il n'est pas relayé, ce qui est peut être lié aux divergences d'opinions politiques des membres du réseau, mais aussi, au fait que les membres ne possèdent pas la culture des fondateurs sur le sujet et n'ont pas eu suffisamment de temps (ou d'envie) pour l'approfondir.

Avec le recul, Jean-Baptiste de Foucauld a l'impression que ses actions, si elles ont pu aider à freiner le modèle brutalement libéral, n'ont pas contribué à implanter chez nous le modèle vertueux de l'Europe du Nord, une référence, atteignable à un certain prix.

Du côté des syndicats, et singulièrement du côté de la CFDT, le combat que Jacques Rastoul nous a raconté est, lui aussi, loin d'être achevé : on se contente trop souvent de déclarations, sans mettre en œuvre les actions nécessaires. Il faut dire que la culture syndicale est (c'est lui qui le dit), relativement hypocrite : *"On est d'accord sur la philosophie, mais on se contente de la situation depuis des décennies."*

Si les syndicats sont passés à une vision beaucoup plus large de la sécurisation des parcours professionnels, qui intègre l'ensemble des salariés et des demandeurs d'emploi, rejoignant ainsi l'approche de SNC, la crainte subsiste de constater une instrumentalisation des précaires, des sans-papiers, des sans-logis, de se servir de cette misère pour alimenter les grandes causes, sans, au bout du compte, avoir la certitude que les personnes concernées s'en sortent.

Les apports de SNC

En dépit de ces limites, on ne peut que constater que les apports de SNC sont considérables au regard de la taille, somme toute modeste, de l'association et du faible nombre de personnes impliquées dans le dialogue social.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RÉALITÉ DU CHÔMAGE

Il est bien entendu difficile de mesurer l'apport de SNC à ces questions complexes, dont l'écho ne touche d'ailleurs qu'un assez petit milieu. Ce-

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

pendant, et avec le recul, les dirigeants de SNC sont persuadés d'avoir, in fine, agi sur les mentalités et en faveur de l'image des chômeurs.

Au cours de ces vingt-cinq ans, beaucoup a été fait, et nous ne citerons que quelques-unes des actions de l'association :

- Dès 1988, le rapport sur la vie quotidienne des chômeurs permet de décrire des réalités dont les décideurs n'étaient pas conscients. L'impact a été réel : *"Dans les ANPE, on a parlé longtemps du rapport Foucauld !"*.

- Tout au long de la vie de SNC, chacun des membres accompagnateurs, en retissant du lien social avec les exclus de l'emploi, en en parlant, en sortant chaque personne accompagnée de la masse anonyme pour en faire un cas singulier, a contribué, certes lentement, certes trop peu encore, mais sensiblement, à faire changer les mentalités au sujet du chômage.

- La série des colloques réalisés conjointement avec le MNCP a sensibilisé un certain nombre de milieux à la question. Elle a renforcé la légitimité du MNCP et il est désormais invité dans certaines réunions.

- Le milieu de l'insertion est favorable aux thèses défendues par l'association et le Grenelle de l'insertion les a bien reprises.

RÔLE JOUÉ DANS LA CRÉATION DES EMPLOIS AIDÉS

Les emplois de transition ou de développement mis en place par les membres de SNC pour les demandeurs d'emploi qu'ils accompagnent sont, depuis leur création, rémunérés par un salaire, assortis d'un contrat de travail et soumis à cotisations. Cela paraît évident aujourd'hui. Mais aux débuts de l'association, ce n'était pas le cas. Le dispositif existant pour fournir des revenus à ceux qui n'avaient pas ou n'avaient plus droit aux indemnités de chômage était celui des Travaux d'Utilité Collective. Or les TUC n'étaient pas effectués dans le cadre d'un contrat de travail et n'étaient donc pas rémunérés par un salaire soumis à cotisations sociales, mais procuraient un pécule, sans feuille de paie, sans acquisition de droits. De ce point de vue, SNC a fait des contrats aidés sur fonds privés avant la lettre et cette pratique a été relayée par la suite.

Au moment du passage des TUC aux Contrats Emploi Solidarité, SNC a contribué à les faire assortir d'un contrat en bonne et due forme et d'une couverture sociale complète ; l'association s'est battue pour que ces contrats soient à plein temps ou cumulables avec un emploi et y est parvenue.

LES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Le dialogue mené au sein du collectif Alerte entre SNC et la CFDT, construit sur la confiance, est un modèle du genre. Certes, il tient à la personnalité et à la bonne volonté de ceux qui l'ont noué, mais le cas de figure est reproductible.

Défendre l'emploi de celles et ceux qui n'en ont pas

Il s'agit bien d'un travail conjoint SNC/CFDT, ou plutôt entre Patrick Boulte et Jacques Rastoul, qui l'ont ensuite répercuté dans leurs institutions. En effet, côté associations, Patrick note qu'en dehors de la FNARS, les autres se sont peu impliquées dans le sujet de l'accès à l'emploi ordinaire.

Ce travail peut servir de modèle aux autres acteurs du même univers : *“ça a déminé le terrain, levé les méfiances réciproques entre associations et partenaires sociaux ; ces derniers ont découvert d'autres logiques et commencé à partager celles des associations”*.

Avec la CFDT, SNC a contribué à la réorientation de l'assurance-chômage, (qui suppose de consacrer une partie de l'assurance-chômage à aider les personnes à aller vers l'emploi), ce qui, selon Jacques Ratsoul est une véritable révolution culturelle qui allait contre la logique des autres syndicats. L'accord sur la formation professionnelle est orienté vers les moins qualifiés : une partie du budget doit aller au fonds de sécurisation des parcours professionnels. Pour la première fois, on dégage de l'argent pour ceux qui sont sans emploi.

Les différents acteurs de ce dialogue ont l'ambition de mettre au point un outil commun aux syndicats, au patronat et au collectif Alerte avec des fiches pratiques sur la thématique de l'accompagnement vers et dans l'emploi et une typologie de demandeurs d'emploi. Cette typologie, mise au point par SNC a pour ambition d'éviter les généralisations pour raisonner, non en catégories administratives, mais à partir de situations concrètes des personnes pour construire des actions pertinentes. L'objectif de cet outil commun

est de faire un recensement des bonnes pratiques et des bons circuits, sans préjuger des acteurs qui les mettent en place. L'outil devrait figurer sur le site de ses divers promoteurs.

Pour Jacques Rastoul le seul fait d'avoir entamé cette démarche est un pas considérable : *“Même si on n'arrive pas à avoir un outil aussi ambitieux qu'on le souhaiterait, l'idée qu'on veuille le construire est déjà très innovante ; ça n'existe nulle part en Europe. C'est très important, car nous sommes dans des mondes cloisonnés. Concrètement, cela signifie que, demain, le syndicaliste ou le patron verront le même outil informatique sur le site du Medef, de la CGT ou de la CFDT. C'est un levier, aussi important pour moi qu'un accord collectif, car il donne le mode d'emploi pour agir autrement.”*

Et maintenant ?

Les dirigeants de SNC qui sont intervenus dans le débat public pour y faire entendre la situation des chômeurs reconnaissent la singularité de leur présence, singularité qui en fait à la fois la faiblesse, puisque les positions ne sont pas naturellement relayées, mais aussi la force, car ce qui est dit est novateur.

Lorsqu'on interroge Patrick sur la suite de ces actions dans l'avenir, il reste optimiste : *“C'est illusoire de penser qu'on peut reproduire ces actions. Mais on voit des gens hyper-investis, des élus, des bénévoles, qui vivent entièrement la chose publique, ça existe plus qu'on ne le pense ; l'urgence de la situation, la difficulté des problèmes font surgir les bonnes personnes au bon endroit.”*

Merci à :

Patrick Boulte
Jean-Baptiste de Foucauld
Laurence Cossé
Jessica Holc
Gérard Marle
Jacques Rastoul
Jean-François Yon

Les autres publications de Solidarités Nouvelles face au Chômage (disponible sur le site Internet) :

- Regards croisés sur l'accompagnement des demandeurs d'emplois et spécificités de l'accompagnement de Solidarités Nouvelles face au Chômage, 2009.

- Les demandeurs d'emploi face au bénévolat, étude réalisée par Solidarités Nouvelles face au Chômage et France Bénévolat, 2008.

